

L'origine du premier seigneur de Laval : reprise d'une enquête (2)

par Sébastien LEGROS

Résumé

L'étude s'interroge sur l'origine de l'usage du prénom Hamon dans la famille de Laval. Ce prénom est largement utilisé dans plusieurs lignages châtelains dans la marche Maine-Bretagne, au 10^e puis au 11^e siècle : à Laval, dans les familles de Mayenne et de Château-du-Loir et dans la famille vicomtale de Porhoët. On le retrouve également en région parisienne, dans la famille du comte de Corbeil dans le courant du 10^e siècle. Différents indices incitent à envisager la possibilité d'une connexion entre ces différents groupes, qui ont en commun l'usage de ce prénom comme marqueur de l'exercice du pouvoir et des relations avec les Rorgonides, qui détinrent le comté de Porhoët puis celui du Mans au 9^e siècle. Nous faisons l'hypothèse que ce « groupe des Hamon » aurait pris pied dans la région dans le courant du 9^e siècle, par l'entremise d'une charge d'avoué de l'abbaye de Saint-Denis, dont les Rorgonides furent à plusieurs reprises les abbés. *In fine*, Guy de Laval (par sa mère ?) serait l'un des représentants locaux de ce groupe : une telle appartenance incite à reconsidérer la légitimité qui était localement la sienne, lors de son « installation », à Laval, au début du 11^e siècle.

Mots-clefs

Guy I^{er} de Laval, Robertiens, Hugues le Grand, Hugues Capet, Thibaud le Tricheur, Hamon de Corbeil, Maine, Bretagne, Comte du Maine, Comte de Blois, Rorgonides, Robertiens, Laval, Mayenne, Dol, Combourg, Corbeil.

La première partie de cette étude s'est intéressée à l'utilisation des prénoms Guy et Jean dans la famille de Laval, à l'époque de Guy I^{er} : d'où provenait cet usage ? À quel groupe aristocratique rattachait-il la famille de Laval ? Pourquoi l'aîné des fils de Guy était-il prénommé Jean (plutôt que Guy) ? Le même type d'interrogations peut s'appliquer à l'usage, à la même époque, du prénom Hamon, qui vint désigner le fils cadet du premier seigneur lavallois. Nous allons tenter de montrer que l'usage de ce prénom se révèle non moins significatif du milieu aristocratique auquel se rattachait le premier châtelain lavallois. En l'espèce l'étude imposera souvent de s'éloigner géographiquement de Laval et chronologiquement du milieu du 11^e siècle pour percevoir, selon une formulation familière, de « *quoi « Hamon » était-il le nom ?* ».

Le Hamon qui nous intéresse spécifiquement était le second fils de Guy I^{er} et de Berthe de Tosny ; si l'on ne connaît pas la date exacte de sa naissance, on peut resserrer une fourchette assez précise entre 1025-1026 (son frère aîné ayant 30 ans en 1055) et 1031 (date butoir du remariage de Guy avec sa seconde épouse, Rotrude de Château-du-Loir, qui ne peut pas être postérieure à la mort d'Hamon de Château-du-Loir, le 15 janvier de cette année) : disons dans la seconde moitié des années 1020. Il est intéressant de noter que son prénom est inconnu dans la famille de sa mère, Berthe de Tosny¹ : il provient du patrimoine onomastique paternel.

Hamon se manifeste une première fois dans la documentation en 1039, avec son frère, sans que l'un ou l'autre soit nommément désigné². Les deux frères accompagnent ensuite

¹ Musset, 1977, p. 57 (généalogie de la famille de Tosny).

² BB, Laval, 8 : Guy I^{er} abandonne au chapitre du Mans les coutumes qu'il avait mises sur la terre d'Asnières « *faventibus meis fillis...* »

régulièrement leur père dans plusieurs de ses actes, sans jamais être séparés : le binôme « *Jean et Hamon* » est systématique jusqu'à la profession monastique de Jean, en 1055³. Cette orientation religieuse conduit Hamon à récupérer l'héritage paternel : il est le 2^e seigneur de Laval, vraisemblablement entre 1065-1067 et 1080 environ (pour reprendre les dates communément admises)⁴. En l'espèce, l'association des deux frères manifestait certainement la volonté de les légitimer l'un et l'autre, afin de prévenir tout accident dans la transmission de l'héritage paternel. Nous verrons aussi que la mention du prénom *Hamon* n'était sans doute pas sans utilité dans le contexte politique local, dans le sens où ce prénom paraît bien marquer l'appartenance à un groupe aristocratique dirigeant, à la charnière des 10^e et 11^e siècles, dans la zone de contact entre le Maine, la Normandie avranchine et la Bretagne doloise. C'est là que nous rentrons dans le cœur de notre sujet...

Le prénom Hamon, marqueur onomastique d'un groupe aristocratique aux confins du Maine et de la Bretagne au 10^e et au début du 11^e siècle

L'enquête a très simplement débuté par l'étude du prénom lui-même et par la mesure de son utilisation locale. De façon très empirique, on a commencé par jeter un œil curieux sur les index des grands cartulaires ou recueils d'actes locaux (Saint-Vincent, la Couture, pour les établissements manceaux, à quoi s'ajoutent les *Actus* et le *Liber Albus* ; Saint-Aubin, Marmoutier, Saint-Florent, le Mont-Saint-Michel, le 1^{er} volume de *Preuves* de H. Morice, le *Recueil des actes des ducs de Normandie* de M. Fauroux pour élargir le point de vue) afin de constater l'ampleur de l'utilisation du prénom. Si la forme *Hamon* ou *Haymon* y est finalement assez peu fréquente, sa forme conjointe *Hamelin* est, elle, nettement plus usitée (notamment dans le cartulaire de Saint-Vincent et surtout dans le recueil d'actes bretons de H. Morice). Pour empirique qu'elle soit, la méthode incitait à ne pas négliger les régions limitrophes du Maine, en particulier le comté de Rennes, dont on sait les liens qui l'unissaient au Maine depuis le 8^e siècle.

Voilà qui interrogeait l'origine du prénom et ses variantes : si l'hypothèse a été faite d'une origine normande⁵, on s'accorde plus souvent sur une origine franque, soit pour en faire un hypocoristique de *Haim*⁶, soit un hypocoristique de *Heimericus/Helmericus*⁷. Le caractère assez peu fréquent de son usage a été remarqué, à l'échelle des élites aristocratiques franques, par R. Le Jan⁸, qui ne le repère que ponctuellement, entre le milieu du 7^e et le milieu du 9^e siècle, à travers divers individus sur lesquels je reviendrai en détail. Au 10^e siècle et au début du 11^e siècle l'usage paraît plus fréquent, tout du moins localement : il est en effet assez remarquable de voir alors plusieurs seigneurs d'envergure (disons d'un rang *sub-comtal* ou châtelain) le porter (parfois simultanément), dans le comté de Rennes et dans celui du Mans, de sorte que le prénom semble alors bien constituer un marqueur social local.

1^{er} jalon : un Hamon, père d'Hugues, à Laval dans la 1^{ère} moitié du 10^e siècle

Je procéderai ici à un simple balayage chronologique, qui couvrira le 10^e siècle et le début du 11^e siècle. Il se trouve qu'en la matière le plus ancien Hamon repéré localement apparaît, de façon singulière, en relation avec le site lavallois. Il n'est pas certain que lui-même ait été enraciné localement, mais il est par contre tout à fait attesté que son fils Hugues est intervenu dans un acte local dans la seconde moitié du 10^e siècle.

Dom Anselme le Michel donne en effet dans son histoire du prieuré Saint-Martin de Laval (dépendant de Marmoutier) l'analyse d'un acte de mainferme opérée du temps du comte Hugues II, entre 931/967 et 992 : « *Carta vera est hugonis comitis Cenomanensium in qua filiis ejus consentientibus Hugone et Herberto donat ad manufirmam duas villas unam quae dicitur*

³ CSS, 9 (entre 1046 et 1055) ; CMM, Arquenay, 2 ; CC, 10 et 11 (mêmes fourchettes). Jean est toujours cité avant son frère.

⁴ Hamon prénomma ses propres fils Guy (II) et Hugues ; on ne retrouve son prénom que deux générations plus tard, Guy III prénommant ses deux fils Guy (IV) et Hamon.

⁵ Quentel, 1962, p. 34.

⁶ Morlet, 1968, p. 121-122.

⁷ Le Jan, 1995, p. 82, n. 171.

⁸ Le Jan, 1995, p. 402, n. 151.

*Laval et aliam quae Coldrico dicitur sitas ad fluvium Meduane Ingelbaudo et ejus filiae Ermensendae deprecantibus Hugone filio Amoni et ejus filio Hugone*⁹ ». La référence à cette transaction est authentique : nous en possédons l'évocation, vers 1061-1063¹⁰, lors d'un litige opposant, à Laval, les moines de Marmoutier et Foulques, le fils d'Ermensende. Celui-ci appuyait ses contestations sur la charte établissant ladite mainferme, qui fut produite pendant le litige et qui indiquait en contrepartie de la cession la remise annuelle d'un cens¹¹.

L'analyse fournie par le Michel est précieuse et entraîne plusieurs remarques. Elle atteste en premier lieu la réalité de deux *villas*, dites de Laval et du Coudray¹², qui ne sont d'ailleurs pas les seules attestées localement¹³. Elle est ensuite suffisamment détaillée pour envisager, en arrière-plan de la procédure, un arrangement d'ordre matrimonial, Engelbaud organisant pour sa fille Ermensende ce qui pourrait bien constituer un douaire que celle-ci transmet ensuite à son fils Foulques¹⁴. Voilà qui invite à bien identifier le statut de chaque intervenant : Engelbaud est le preneur, Hugues II l'auteur de la concession, le propriétaire éminent des biens concernés¹⁵, et Hugues, fils d'Hamon, l'intercesseur à la « prière » duquel répond le comte. Une lecture (pré-) seigneuriale de l'acte est finalement assez tentante : ne vient-il pas formaliser la mise en place locale d'un cadre seigneurial, distinguant ce qu'on qualifierait rétrospectivement de seigneur direct (Hugues, fils d'Hamon) et de suzerain (le comte) ? Il reste encore à préciser la chronologie de l'opération : nous ne disposons que d'une fourchette extrêmement large et imprécise, entre 931/967 et 992¹⁶, que l'on peut tenter de resserrer. Deux éléments incitent en effet à suggérer une datation basse, vers 990. On sait d'abord que Foulques, l'héritier d'Engelbaud et Ermensende, était « *jam longissima senectute decrepitu*s » quand il manifesta sa contestation, entre 1061 et 1063 : si la mainferme dissimulait une opération matrimoniale en faveur de sa mère Ermensende, on ne peut donc pas la remonter trop loin au 10^e siècle (sans doute pas avant 980). On remarque ensuite que deux fils du comte Hugues II autorisent la transaction de leur père : Hugues et Herbert. Cet Herbert est le benjamin des fils d'Hugues II, lequel paraît habituellement avec ses deux aînés, Hugues et Foulques. Or ce Foulques est certainement mort vers 989, comme l'a repéré G.-M. Oury¹⁷ : peut-être l'apparition d'Herbert dans notre texte traduit-elle cette disparition, ce qui nous fournirait un élément de datation vers la fin du 10^e siècle. Par contrecoup, s'il s'agit de situer chronologiquement Hamon, père d'Hugues (lequel est lui-même père d'un Hugues en âge d'être nommé dans un acte comtal), on peut l'envisager actif entre le deuxième et le troisième quart du siècle, de part et d'autre de la mi-siècle. C'est là une estimation grossière et évidemment incertaine, tout comme il n'est pas assuré que cet Hamon ait été implanté localement, alors même que son fils Hugues était, quant lui, effectivement actif à Laval. Ceci étant dit, c'est bien son prénom à lui qui se transmet localement et qui resta, jusque dans la deuxième moitié du siècle suivant avec Hamon de Laval, un marqueur local de détention du pouvoir. Cet Hamon, père d'Hugues, pose ainsi pour nous un premier jalon, dès la première moitié du 10^e siècle. Si

⁹ CMM, tome 2, p. 414 ; repris par Latouche, 1910, p. 162, dont nous suivons la datation. Alors qu'il indique les avoir lus Le Michel n'a malheureusement transcrit ni les dispositions précises du contrat, ni le détail des biens concernés, ni les noms des souscripteurs qui accompagnaient le texte original, qui a aujourd'hui disparu.

¹⁰ La forme de l'acte serait postérieure à 1061 (Barthélemy, 1990, p. 96) et il est antérieure à la mort de l'abbé de Marmoutier Albert, en 1063, présent dans l'acte.

¹¹ CMM, Laval, 3.

¹² Celle du Coudray est mal localisée : parfois identifiée avec le lieu de la Coudre, dans la commune de Changé, elle est plutôt associée à l'actuel lieu-dit du Grand-Coudray en Bonchamp, près d'Argentré. C'est la proposition de Naveau, 1982, p. 113, qui semble très recevable (voir plus loin les remarques sur Argentré).

¹³ Je me permets de renvoyer ici à Legros, 2010, p. 163 (et de façon plus détaillée dans Legros, 2007, p. 346-347) pour une présentation de la mise en valeur du terroir lavallois à la fin du 10^e siècle et au début du 11^e siècle.

¹⁴ Pour une analyse de la mainferme vers l'an mil : Barthélemy, 1990, p. 44-51 (spécialement p. 50 sur le rôle des mainfermes dans la transmission d'héritage et dans la dotation des filles).

¹⁵ Que le litige de 1061-1063 prend soin d'ignorer, parce qu'entre-temps Guy de Laval s'est approprié des biens qui ne lui appartenaient pas : sur ce litige, Legros, 2007, p. 288-290.

¹⁶ La transition entre Hugues I et Hugues II est mal située : Hugues I, « *filis de Roger* » est cité de façon certaine en 931 (Marchegay, 1871, p. CII) puis Hugues II en 967 (FCSJ, 21) ; un texte de 992, commenté par Latouche, 1910, p. 17, n. 4, implique qu'à cette date le comté était aux mains d'Hugues III.

¹⁷ Oury, 1964, p. 97, n. 128.

l'on descend la chronologie, on rencontre rapidement un deuxième aristocrate, également prénommé Hamon et quant à lui nettement mieux documenté.

2^e jalon : Hamon de Château-du-Loir

Cet Hamon, qui constitue notre deuxième jalon, est étroitement associé à Guy I^{er} de Laval et à sa famille, puisque le seigneur de Laval épousa sa fille, Rotrude, vers 1025. À cette date, cet Hamon n'est pas remarquable par son implantation lavalloise, mais parce qu'il a installé à Château-du-Loir l'une des plus puissantes seigneuries du Maine. Marié à Hildeburge, la fille d'Yves de Bellême (qui est morte en 1024), il était le père de Gervais de Château-du-Loir, qui fut évêque du Mans de 1034/1035 à 1055 puis archevêque de Reims (jusqu'à 1067). Le personnage est donc d'importance et il est manifestement issu d'une famille implantée dans la région lavalloise.

Que savons nous précisément de lui ? Si Hamon de Château-du-Loir est assez bien connu, il est toutefois peu documenté directement. On ne le connaît que par les actes dans lesquels il a un rôle de souscripteur ou par des lettres ou notices dans lesquelles ses propres actions sont remémorées : on ne dispose pas d'acte émanant directement de lui. Les trois premières mentions, les plus anciennes, sont (très) hypothétiques. Dans deux actes de donation au Mont-Saint-Michel de 997-1004 un certain Yves, fils de Rothais et Foucoïn, transfère à l'abbaye normande plusieurs propriétés situées près de l'Abbayette¹⁸, puis Guy (le beau-frère d'Yves) complète la remise en vendant ses parts de l'église de *Centrannis*. Ces actes¹⁹, sur lesquels nous aurons à revenir en détail, énumèrent deux listes de souscripteurs identiques, qui impliquent un « *Haimonis* » et un « *Hamelini* », qui accompagnent le comte du Maine et son vicomte. *Hamelin* est peut-être notre homme, que l'on retrouve nommé sous cette forme (précisément « *Hameli de Leido Castello* ») dans un acte²⁰ du comte Hugues III et du vicomte Raoul III en 1014, là encore dans une donation au Mont-Saint-Michel et là encore accompagné d'un *Haimon* (précisément « *Haymonis de Medano* », que je nommerai Hamon de Mayenne). Entre-temps, je le repère peut-être en 1005 dans la région de Château-du-Loir, à Beaumont-la-Chartre, dans une notice rapportant l'accord établi sous l'autorité du comte d'Anjou Foulques Nerra entre le fils du comte de Vendôme, l'évêque de Paris Renaud et l'abbé de Saint-Julien de Tours, le premier renonçant au profit du second à ses coutumes mises sur les *potestas* de Vauboin et Beaumont-la-Chartre²¹. L'identification est hypothétique et devra, là encore, être rediscutée : je me contente ici de souligner que cet Hamelin est, là aussi, accompagné d'un Haimon. Si cette identification est correcte, il faut remarquer qu'il n'est pas encore associé à un ancrage géographique précis, la référence à Château-du-Loir n'intervenant au plus tôt qu'entre 1012 et 1015 quand il souscrit dans l'acte de donation du domaine de Tuffé à l'abbaye de Saint-Vincent par Hugues Doubleau, en présence du comte Hugues III et du vicomte Raoul III : la dénomination est toutefois surprenante car si elle souligne l'installation lidienne, elle ignore la référence châtelaine (« *Haimonis desuper Litus* »)²². Hamon est également indirectement évoqué à travers diverses mentions qui nous permettent de découvrir son alliance avec la famille de Bellême (il épousa Eremburge, la fille d'Yves de Bellême²³) ou, chose rare, de dater le jour de sa mort (le 15 janvier 1031²⁴). Ces mentions complètent également son profil géopolitique : on découvre en particulier qu'il avait reçu du comte d'Anjou (à une date incertaine) les églises

¹⁸ Abbayette, commune de la Dorée, canton de Landivy, département de la Mayenne.

¹⁹ CAbb, 1 et 2.

²⁰ CSVicteur, 4.

²¹ CSJ, 5 (Vauboin, commune de Courdemanche, canton du Grand-Lucé, département de la Sarthe ; Beaumont-la-Chartre, canton de la Chartre-sur-le-Loir, département de la Sarthe : les deux localités sont situées, *grosso modo*, à une quinzaine de kilomètre de Château-du-Loir, au nord-est et à l'est). L'acte signale les interventions antérieures du comte de Vendôme Bouchard et de sa femme Elisabeth et mentionne, parmi les souscripteurs Thibaud, l'abbé de Cormery, qui était le fils qu'Elisabeth avait eu avec son premier époux, le comte Hamon de Corbeil. Je reviendrai plus bas sur ces individus qui ne sont pas sans intérêt pour notre sujet.

²² CSV, 186.

²³ Son fils, l'évêque Gervais, qui évoque plusieurs fois sa mère Hildeburge (CCdL, 22 ; LA, 177), était le neveu de l'évêque Avesgaud, lui-même fils d'Yves de Bellême (*Actus*, p. 363).

²⁴ Obit. Mans, p. 10 et MGH, SS, 16, p. 731 : « *Obiit Haimo parter Gervasii archiepiscopi* ».

de Bousse et Arthezé, près de Malicorne, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Château-du-Loir²⁵ ; il disposa ensuite de ces églises pour gratifier deux fidèles : Gaudin de Malicorne (celle d'Arthezé) et Guy de Laval (celle de Bousse). Cette dernière église composait la dot de la fille d'Hamon, Rotrude, qui épousa Guy au plus tard en 1025-1026²⁶.

Cette proximité entre le seigneur de Château-du-Loir et celui de Laval nous ramène vers les origines d'Hamon de Château-du-Loir, dont les liens avec la région lavalloise sont bien établis. Nous savons en effet qu'Hamon était le petit-fils de Rorans, une aristocrate possessionnée près de Laval, à Argentré. Celle-ci est évoquée par son arrière-petit-fils, l'évêque du Mans Gervais de Château-du-Loir, le fils d'Hamon, dans une lettre qu'il écrivit à l'abbé Even où il relate comment les reliques de saint Melaine, conservée dans la *villa* que Rorans détenait du fait de son douaire (« *in villa quadam sui dotalitii* »), à Argentré, permirent miraculeusement d'éteindre un incendie qui menaçait les habitations²⁷. Dans ce texte, Gervais désigne clairement Rorans comme son arrière-grand-mère (« *nepoti suo quem de filio suscepit nomine Haimoni patri scilicet meo* »), ce qui peut remonter sa naissance au premier quart du 10^e siècle²⁸.

Dans l'évocation de cette femme manifestement illustre pour la famille de Château-du-Loir, on retrouve une de ces figures féminines fondatrices de la mémoire des lignages châtelains²⁹. Peut-être l'importance de Rorans tenait-elle aussi pour partie à ses propres origines, son prénom incitant à voir en elle une rorgonide. On sait l'importance de cette famille pour l'histoire du Maine, depuis le 2^e tiers du 9^e siècle, quand Louis le Pieux transféra le comte de Porhoët Rorgon au Mans ; il y a tout lieu de penser qu'à la faveur de ce transfert un groupe de la parenté rorgonide s'est certainement implantée localement et l'on trouve encore au milieu du 11^e siècle un Rorgon et un Gauzlin (de Chauvigné), qui souscrivent un acte de donation de Guy de Laval³⁰.

On trouve aussi dans cette évocation plusieurs informations précieuses relatives à l'origine de la famille de l'évêque Gervais, car si Rorans est au cœur du récit miraculeux, en quelque sorte comme fondatrice de la *virtus* du lignage, le père de Gervais, Hamon, tient la seconde place, éclipsant au passage la génération intermédiaire entre lui et sa grand-mère. Si Gervais insiste sur le rôle de son père Hamon, c'est doublement (et indissociablement³¹) parce qu'il hérita des reliques de saint Melaine et parce qu'il est le fondateur de la seigneurie châtelaine : « *quas reliquas, post obitum suum (à Rorans) nepoti suo quem de filio suscepit nomine Haimoni patri scilicet meo cum dotalitiis reliquit. Ipse vero has ad castrum suum nomine Lith transtulit* » (Hamon hérita de Rorans et transféra les reliques à Château-du-Loir où, bien sûr, elles continuèrent leur œuvre miraculeuse). On notera au passage la précision de Gervais : son père n'hérita pas seulement des reliques, mais aussi du douaire de sa grand-mère, cette *villa* d'Argentré où étaient conservés les restes de Melaine, dans une église voisine des bâtiments de la propriété (« *predictae pars villae maximo forte incendio conflagravit. Ignis vero validus postquam eo productus est ut horrei sui juxta ecclesiam positi...* »).

C'est une façon de souligner l'enracinement originel de sa famille, près de Laval, où demeurerait Rorans (« *Rorans avia mea in Cenomanensi pago in villa quadam sui dotalitii Argentrada nomine moraretur...* »). Comme le dit justement E. Vallée, l'éditeur du *Cartulaire de Château-du-Loir* : « *Les premiers seigneurs de Château-du-Loir paraissent originaires du*

²⁵ CSA, 327 ; l'acte relate la récupération ultérieure de ces églises par les moines de Saint-Aubin, qui font pour l'occasion le récit de leurs tribulations (à compléter avec CSA, 848). Sur ces deux églises : Lemesle, 1999, p. 127-128 et 207.

²⁶ Puisque leur fils Jean fit sa profession monastique en 1055, dans sa trentième année : BB, Laval, 20.

²⁷ CCdL, 22 (la lettre est écrite entre 1055 et 1067) ; Gervais évoque également ses parents en LA, 177.

²⁸ Hamon, le petit-fils de Rorans, est mort en 1031 et Gervais, le fils d'Hamon, est né en 1007.

²⁹ Sur le sujet : Amado, 2002, p. 160.

³⁰ Rorgon est comte de Porhoët en 819-820 et paraît comme comte du Mans entre 831 et 840 (cf. J. -P. Brunterc'h, 1989, p. 61) ; sur Rorgon et Gauzlin de Chauvigné : CMM, Laval, 6 (1062). On trouve un lieu de la Chauvinière dans les communes de Laval ou, à proximité, de Parné-sur-Roc (où la famille de Château-du-Loir détenait encore des biens au 11^e siècle : voir plus bas).

³¹ On soulignera, de ce point de vue, comment Hamon appuyait son autorité sur la mise en scène de ces reliques, comme Gervais l'explique dans la lettre à l'abbé Even : « *cum predictus genitor meus a quibusdam divitibus suscepturus fidelitatem has reliquias secum deferri juberet in cujusdam forestarii sui domum se recepit* » (CCdL, 22).

*pays de Laval*³² », et, consécutivement, l'essor de cette famille paraît résulter d'une délocalisation vers le Haut-Maine, sans doute par l'inféodation du château lidien, autour de l'an mil³³. Au demeurant les Château-du-Loir gardèrent des biens et des droits dans la région lavalloise : si l'on a pu s'interroger à cet égard sur le rôle déterminant d'Hamon de Château-du-Loir quant à l'implantation de Guy I^{er} à Laval (comme commanditaire de l'opération)³⁴, on voit aussi, entre 1080 et 1094 le petit-fils d'Hamon de Château-du-Loir, Adam, donner à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers la moitié de l'église de Parné-sur-Roc³⁵. Évidemment, à cet endroit, l'idée ne peut pas manquer d'émerger d'une connexion entre ce groupe Rorans-Hamon-Gervais et le groupe précédent Hamon-Hugues-Hugues, en particulier parce qu'il y a une forte présomption pour que les deux individus de tête, Rorans et Hamon, aient été contemporains l'un de l'autre. Nonobstant la présence du prénom Hamon dans le lignage castro-lidien, rien ne vient factuellement attester cette connexion qui reste donc conjecturale.

3^e jalon : Hamon de Mayenne

De ce point de vue, un troisième jalon peut venir compléter notre schéma et aboutir à une question du même type, relative à une connexion éventuelle avec le premier groupe évoqué, celui de Hamon-Hugues-Hugues. On rencontre en effet, à Mayenne, à partir du début du 11^e siècle, un Hamon qui est le premier châtelain local documenté. Si l'on ne dispose pas d'information associant explicitement ce Hamon à Laval, les liens de sa famille avec la zone sont néanmoins attestés. Dès 1062, on voit ainsi une veuve lavalloise nommée Renuise, se plaindre des dévastations opérées par les hommes du seigneur de Mayenne (c'est alors Geoffroy, le fils d'Hamon) sur une terre située sur la rive gauche de la Mayenne (« *ultra Meduane* » par rapport aux Fourches, sur la rive droite, dont il est question dans le texte) : on comprend que le seigneur de Mayenne y faisait donc valoir ses droits par les forces de ses vassaux³⁶. Toujours sur cette rive gauche plusieurs mentions, plus récentes, attestent l'ampleur des possessions mayennaises qui déterminèrent de nombreux litiges avec les seigneurs de Laval au niveau du pont que ceux-ci avaient construit sur la rivière, au pied de leur château et dans la continuité de la voie menant à Corseul³⁷. En 1264, le seigneur de Laval (Guy VII) récupéra par échange avec Foulques II de Mathefelon les biens que celui-ci détenait « *au pont de Maenne de Laval et en la parroisse de Saint-Melaine* » et qui lui venaient de son grand-père Thibaud, par le mariage de celui-ci avec Mathilde de Mayenne³⁸. Comme l'indique l'abbé Angot, si Foulques II céda les biens, les droits, eux, avaient dû rester au seigneur de Mayenne puisqu'en 1294, le seigneur de Laval du moment (Guy VIII) évoque les dommages et dévastations opérées près du pont de Mayenne « *par reson de la guerre et contenz entre le seigneur de Maine et moy* »³⁹. À quelle période remontaient ces droits mayennais à Laval ? Les mentions relatives à Renuise et

³² CCdL, page V. On s'interroge de fait inmanquablement sur un lien éventuel entre l'enracinement local des Château-du-Loir et la présence, à Forcé, entre Argentré et Parné-sur-Roc, des restes de l'imposante église dite de la Cassine, dont l'appareil paraît suggérer une édification antérieure à l'an mil ; l'étude de cet édifice reste à faire. Voir notamment : A. Valais, 1993.

³³ CCdL, 2 : le fils d'Hamon, Gervais, est né « *apud Castrum Lidi* » en 1007 ; en 1014, Hamon est qualifié « *de Leido Castello* » (CSVicteur, 4). B. Lemesle, 1999, p. 230 suggère une inféodation du comte du Maine plutôt que de celui d'Anjou, compte-tenu de la fréquence de la présence d'Hamon aux côtés d'Hugues II puis d'Hugues III (CAbb, 1 et 2 (à titre d'hypothèse), CSVicteur, 4 (1014), CSV, 186) ; il ajoute que le comte n'était pas le seigneur direct d'Hamon mais son suzerain, puisque la terre de Château-du-Loir était, tout du moins vers 1070, sous le contrôle de Guillaume de Gouet, puissant seigneur du Perche. Sur les enjeux géopolitiques autour de Château-du-Loir et la question de l'inféodation à Hamon : Barton, 2004, p. 90, n. 65, à compléter avec Guillot, 1973, p. 55 n. 251 et Bachrach, 1993, p. 230-231 qui soulignent quant à eux les liens entre les Château-du-Loir et la maison de Blois (Guillot) et la maison d'Anjou (Bachrach).

³⁴ Pichot, 1994, p. 9.

³⁵ Parné-sur-Roc : à 8 km au sud d'Argentré (CCdL, 51).

³⁶ CMM, Laval, 8. Cf. aussi CR, 380 qui évoque le cas de Pinel de *Stromeio*, sans doute résidant près d'Avesnières, en périphérie sud de Laval, qui est détenu prisonnier au château de Mayenne, entre 1066 et 1080, alors qu'il souhaite donner le pré du Gravier aux moniales du Ronceray.

³⁷ Pour une réinterprétation récente de l'itinéraire de cette voie (vers Tours) : Naveau, 2012.

³⁸ BB, Laval, 469. Sur le mariage de Mathilde et Foulques : Angot, 1942, p. 444 (le mariage est intervenu avant 1189).

³⁹ Angot, *Dictionnaire*, 4, p. 524.

Pinel de *Stromeio*, incitent à les remonter assez loin dans la chronologie ; il est aussi frappant de constater que ces droits concernaient la question stratégique de la traversée de la rivière, le long de la vieille voie vers Corseul, laquelle conduisait, à travers la paroisse Saint-Melaine (qui s'étendait donc jusqu'à la rivière), vers l'église du même nom⁴⁰. Celle-ci nous ramène au jalon précédent et aux reliques de Melaine qui sont évidemment à l'origine d'une église dont il n'est sans doute pas invraisemblable de remonter l'origine au 10^e siècle, comme le propose D. Pichot⁴¹.

Au-delà de ces indices, reste le prénom Hamon, qui était donc porté par le premier châtelain du lignage mayennais, au début du 11^e siècle, lequel transmet son *honor* à son fils Geoffroy avant 1046 (A. Renoux suggère « vers 1040 »)⁴². On a vu qu'Hamon de Château-du-Loir est souvent accompagné d'un homonyme en qui il est tentant de voir le seigneur de Mayenne, dont la chronologie serait de fait à peu près similaire⁴³. L'identification n'est pourtant qu'une seule fois attestée, dans l'acte de 1014 évoqué plus haut pour le châtelain de Château-du-Loir : un « *Haymonis de Medano* » paraît alors aux côtés du comte et du vicomte du Maine. Les autres mentions restent spéculatives, quoique toutes ne semblent pas improbables (notamment quand elles accompagnent le comte du Maine)⁴⁴. Hamon de Mayenne est ainsi peut-être ce « *Haimonis* » que l'on repère entre 997 et 1003, dans ces deux actes de donations déjà mentionnés et opérées en faveur du Mont-Saint-Michel⁴⁵. Sa présence ne serait pas incongrue car les biens impliqués sont voisins de Mayenne, au contact du Maine, de l'Avranchin et de la Bretagne, dans une zone où le seigneur de Mayenne détenait des droits, tout du moins au 11^e siècle : le don de l'église de *Centrannis* (Saint-Berthevin-la-Tannière) par Guy, entre 997 et 1003, fut ainsi complété, sans doute à la toute fin du 11^e siècle, par celui d'un Robert, qui donna ce qui lui appartenait dans l'église, « *concensu Gaufredi Medavi castriducis* » et, après la mort de Geoffroy, avec l'autorisation de son frère Hugues, « *dux medavi castriducis* »⁴⁶. Une autre intervention d'Hamon est également envisageable dans cet acte du comte du Maine, Hugues III, qui confirme les gratifications d'Hugues Doubleau en faveur de l'abbaye de Saint-Vincent, à Tuffé, en 1012-1015⁴⁷. L'acte ne lui accorde pas le toponyme mayennais, mais il l'associe immédiatement, comme dans l'acte de 1014 en faveur de Saint-Victeur, à Hamon de Château-du-Loir, ce qui peut être un indice d'identification.

C'est finalement cet acte de 1014 qui désigne clairement « *Haymonis de Medano* », attestant qu'il est alors effectivement le gardien du château mayennais, sans que l'on sache précisément l'identité de celui qui lui en avait confié la responsabilité. Un acte postérieur à la mort d'Hamon (entre 1067 et 1070) rapporte, dans une incise, que le *castrum* de Mayenne aurait été inféodé à Geoffroy, le fils d'Hamon, par le comte d'Anjou Foulques Nerra (donc avant 1040). On suivra A. Renoux dans l'analyse de cet acte, qu'elle replace justement dans le contexte de la fin des années 1060, à un moment où Geoffroy de Mayenne avait besoin du soutien du comte d'Anjou⁴⁸ : elle fait d'Hamon, un homme d'Hugues III⁴⁹, qui a sans doute

⁴⁰ Eraud, 1986, p. 28.

⁴¹ Pichot, 1996, p. 7.

⁴² CSV, 245 : « *Gaufridus, Haimonis filius* ». Renoux, 2004, p. 73. CSJ, 17 et 18 mentionnent « *Gauzfredus de Meduana* » en 1046.

⁴³ Premières mentions possibles à la fin des années 990, une identification formelle *grosso modo* dans la première décennie du 11^e siècle, une disparition dans les années 1030.

⁴⁴ Je laisse de côté ici les quelques mentions pour lesquelles l'identification reste par trop hasardeuse : CNA, 22 et 27 (en 993 et 1000 un Haimon accompagné d'un Gauzlin témoigne dans deux actes du comte d'Anjou Foulques Nerra) ; CC, 7 (un « *Haimonis miles* » -un vassal épiscopal ?- paraît en 1007 dans une convention entre l'évêque du Mans Avesgaud et l'abbaye de la Couture).

⁴⁵ CAbb, 1 et 2. Barton, 2004, p. 99 et n. 116 reste circonspect sur cette identification.

⁴⁶ CAbb, 8 (mais on ignore le moment d'acquisition de ces droits). Sur Hugues : Angot, 1942, p. 496-497 et CAbb, 8 pour l'indication du lien de fraternité avec Geoffroy.

⁴⁷ CSV, 186.

⁴⁸ CSV, 245 et Renoux, 2004, p. 74 ; Barton, 2004, p. 100 considère qu'Hamon était à la fois un fidèle du comte du Maine et du comte d'Anjou.

⁴⁹ Ce qui conduit à suggérer qu'il est peut-être un des « *militibus* » du comte Hugues III dans un acte de la fin du 10^e siècle dans lequel il donne à l'abbaye de la Couture et au chapitre de la collégiale Saint-Pierre-de-la-Cour la terre du Gué-Bernisson, près du Mans : la liste des souscripteurs indique la présence d'un « *Amonis* » (CC, 5), orthographe

doublément profité de la mort du comte, en 1014/1015, puis de l'emprisonnement du comte Herbert Eveille-Chien par Foulques Nerra entre 1025 et 1027 et/ou de la minorité d'Hugues IV, pour poser les bases de son émancipation ; et c'est le fils d'Hamon, Geoffroy, qui aurait fait aboutir ce processus, fondant véritablement la seigneurie castrale⁵⁰.

Nous n'en savons pas davantage sur Hamon. A. Renoux souligne pourtant ses origines illustres, qui sont suggérées par Guillaume de Poitiers, dont le positionnement très pro-normand le rend peu susceptible à flatterie à l'égard de la famille de Mayenne⁵¹. Cherchant à interpréter cet indice, elle reprend K. S. B. Keats-Rohan pour suggérer un lien éventuel de la famille de Mayenne avec les Rorgonides ou les Hugonides et mettrait volontiers (à titre « *d'hypothèse gratuite* ») les ancêtres d'Hamon au compte de ces aristocrates qui, avec le dénommé Raoul, ont soutenu Roger contre le comte Gauzlin à la fin du 9^e siècle⁵². On peut évidemment aussi s'interroger sur son appartenance à ce groupe que l'on commence à discerner, dont le prénom Hamon serait un marqueur parmi d'autres : les liens, plus ou moins forts, avec la région lavalloise, la proximité avec le comte du Maine et la capacité à s'impliquer dans le processus d'enchâtellement (l'une impliquant l'autre ?), des indices de connexion avec le groupe rorgonide (la grand-mère d'Hamon de Château-du-Loir se nomme *Rorans*, le fils d'Hamon de Mayenne *Gauzfredus*).

Il est difficile d'aller au-delà de la notion de *groupe* pour évoquer conjointement ces trois premiers jalons : on ne dispose en effet d'aucune indication probante établissant un lien de parenté entre eux, quand bien même nous avons tenté de le débusquer (et pour autant qu'il ait existé). Le lien entre Hamon père d'Hugues et Rorans n'est pas établi : on sait simplement que l'un et l'autre étaient vraisemblablement contemporains, que les indications géographiques qui leurs sont associées (notamment la *villa* du Coudray, probablement près d'Argentré) sont connexes et que le prénom *Hamon* se repère par la suite dans la descendance de Rorans. Le lien entre la lignée Hamon-Hugues-Hugues et la famille de Mayenne reste lui aussi impalpable : on ne dispose là encore que d'indices géographiques, sur la rive gauche de la Mayenne et de la transmission des prénoms Hamon et Hugues, que l'on retrouve dans la famille du premier châtelain mayennais (Hamon avait deux fils : l'un, on l'a vu, était prénommé Geoffroy, et l'autre Hugues). On s'est aussi interrogé sur l'éventualité d'une connexion entre les familles de Mayenne et de Château-du-Loir. Là aussi on doit en rester à des rapprochements troublants mais pas décisifs : le prénom Hamon, bien sûr, une présence en arrière-plan dans le devenir de Laval au 11^e siècle et surtout une vraisemblable fréquentation des deux seigneurs, celui de Mayenne et celui de Château-du-Loir, dans plusieurs actes à la fin du 10^e siècle et au début du 11^e siècle⁵³.

Un 4^e jalon en Bretagne, entre Alet, Dol et Combour : la famille du vicomte Hamon⁵⁴ ?

Parmi ces actes, deux textes en particulier attirent l'attention, et ont déjà été évoqués : ils concernent les donations faite au Mont-Saint-Michel (qui entreront dans le patrimoine de son prieuré de l'Abbayette) par un dénommé Yves, fils de Rothais et Foucoïn, entre 997 et 1003⁵⁵ :

que l'on retrouve spécifiquement pour Hamon (de Mayenne) dans un acte ultérieur du cartulaire de la Couture (CC, 12 : « *Gauzfredus* [de Mayenne] *filius Amonis* », entre 1032 et 1048). L'authenticité de cet acte a été discutée (Latouche, 1910, p. 107) mais récemment réévaluée par K. S. B. Keats-Rohan, 1997, p. 192.

⁵⁰ Voir Guillot, 1973, p. 458.

⁵¹ Renoux, 2001, p. 258-259 et n. 57 (le chroniqueur évoque Geoffroy de Mayenne).

⁵² Renoux, 2000, p. 226.

⁵³ Sans que la documentation suggère jamais un lien entre eux. Je rappelle ici la liste des actes considérés : CAbb, 1 et 2 (entre 997 et 1003) ; CSJ, 5 (en 1005, voir ci-dessus, n. 21 ; il est singulier de voir, dans la seconde moitié du 11^e siècle, Geoffroy de Mayenne prendre pied à la Chartre-sur-le-Loir, aux portes de Château-du-Loir : CTV, 342 ; cf. Angot, 1943, p. 506) ; CSV, 186 (entre 1012 et 1015) ; CSVicteur, 4 (seule mention certaine, en 1014).

⁵⁴ Je laisse ici de côté le vicomte Hamon mentionné dans le nantais à la fin du 10^e siècle. Ses origines sont obscures car on ignore l'identité de son père ; on sait qu'il était le fils de Judith (une concubine du duc de Bretagne Alain Barbetorte, inconnue par ailleurs) et frère utérin des comtes de Nantes Hoël et Guérech, dont il défendit l'héritage contre Conan I^{er} de Bretagne. D'après la *Chronique de Nantes*, p. 128-132, c'est lui qui suscita l'intervention du comte d'Anjou, Foulques Nerra, et provoqua ainsi la (2^e) bataille de Conquereil, où il aurait trouvé la mort, en 992 (voir Guillot, 1973, p. 41 sur le sujet). On ne dispose d'aucune information géographique sur ce vicomte et on ignore ses alliances et sa descendance éventuelles.

⁵⁵ Sur la datation : Louise, 1990, p. 233.

celui-ci restitua alors à l'abbaye normande huit domaines situés « *in territorio Cenomannico, in confinio Abricatensis regionis* » (dans les communes actuelles de la Dorée et Landivy), qui lui avaient été autrefois donnés par ses ancêtres mais qui avaient été perdus à cause des invasions normandes. Ces actes ont maintes fois été discutés⁵⁶ parce qu'au sein de la documentation lacunaire de la fin du 10^e siècle, ils lèvent (très légèrement) le voile sur les éventuelles connexions entre les grandes familles aristocratiques du moment (celles du comte du Maine, de son vicomte, de Bellême et du donateur Yves).

On l'a dit, ces actes mentionnent, parmi les souscripteurs, un *Haimon* et un *Hamelin*. K. S. B. Keats-Rohan les identifie à Hamon de Mayenne et Hamon/Hamelin de Château-du-Loir⁵⁷. En l'espèce, c'est surtout le seigneur de Mayenne qui retient son attention : elle souhaite en effet démontrer son implication dans ces actes en tant que membre d'une famille, installée en Bretagne dans la région de Dol et de Combour et dont le prénom marqueur était Hamon. Les travaux d'H. Guillotel ont en effet permis d'identifier localement une succession de trois vicomtes Hamon entre la fin du 10^e siècle et celle du 11^e siècle, le premier d'entre eux (Hamon I, père et grand-père des suivants) ayant vraisemblablement été placé dans le *pagus* d'Alet par le comte de Rennes Conan I^{er}⁵⁸. Ces travaux permettent *in fine* de proposer une reconstitution de la généalogie de cette famille prestigieuse qui disposa du siège archiepiscopal de Dol et qui fonda les châteaux de Combour et de Dinan⁵⁹.

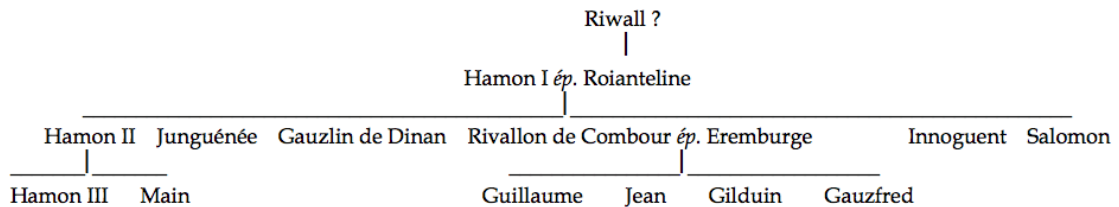


Fig. 1 - La famille du vicomte Hamon.

Pour K. S. B. Keats-Rohan, cette famille est impliquée dans le devenir de l'abbaye du Mont-Saint-Michel dans un espace de confins entre Dol, Avranches et Mayenne où elle intervint plus ou moins directement en faveur de l'abbaye normande, soit par l'entremise du vicomte Hamon I puis de ses fils, soit par celle de la famille de Mayenne. L'idée est *a priori*

⁵⁶ Barton, 2004, p. 68-70, 99 ; Depoin, 1909 ; Keats-Rohan, 1994 et 1996 ; Louise, 1990, p. 233-235 ; Prentout, 1926 ; White, 1927 (n. v.).

⁵⁷ Keats-Rohan, 1994, p. 16.

⁵⁸ C'est l'hypothèse de Chédeville et Tonnerre, 1987, p. 154, qui suggèrent qu'il s'agissait ainsi de contrebalancer le pouvoir de l'évêque de Dol Wicohen (voir *idem*, p. 31-32 à son sujet).

⁵⁹ Voir H. Guillotel, 1988 et 1997, qui modifie la généalogie proposée par Chédeville et Tonnerre, 1987, p. 154-155 ; l'auteur arrive à une reconstitution qui montre l'importance de ce lignage, dans la région doloise (fig. 1). Un premier vicomte (Hamon I), marié à Roianteline, eut 5 fils légitimes (et un illégitime, Salomon : Allenou, 1917, p. 38) dont les carrières furent remarquables : Hamon II succéda à son père dans l'*honor* vicomtal, Junguénée fut archevêque de Dol, Gauzlin fut le premier châtelain de Dinan et Rivallon fut le maître des châteaux de Dol et Combour par l'entremise de son frère Junguénée (Allenou, 1917, p. 38). On a là un lignage stratégique pour le duc de Bretagne, au contact du Maine et de l'Avranchin et qui, comme tel, paraît dans plusieurs actes normands (RADN, 73, 85, 110)... voire va jusqu'à prendre le parti normand avec Rivallon de Dol-Combour, j'y reviendrai. Ceci étant dit, cette reconstitution ne peut masquer les incertitudes qui entourent la lignée des Hamon : les actes attribués à Hamon I par H. Guillotel peuvent tout aussi bien être associés à Hamon II (Morice, 1742, col. 382 ; La Borderie, 1888, n°3), de sorte que le mari de Roianteline reste bien peu palpable ; de même, si un acte indique bien que Hamon (II), Junguénée, Gauzlin, Rivallon étaient frères (CRedon, 289), nous ne pouvons être certain que pour Rivallon de l'identité de ses parents (un acte indique qu'il était le fils d'Hamon et Roianteline, un autre qu'il était le fils de Roianteline : Guillotel, ADB, n°57 ; la Borderie, 1887, n°2). Alors que Roianteline paraît longuement survivre à Hamon I (elle meurt vers 1041 au plus tôt : la Borderie, 1887, n°1), elle est identifiée comme la fille d'un Riwall, inconnu par ailleurs, dans un acte qui suggère qu'elle aurait eu deux autres fils, Hugues et Geoffroy (Morice, 1742, col. 381 ; CMSM, 17 ; cf. Guillotel, 1997, p. 283, n. 42). Un autre mariage de Roianteline précéderait-il celui avec Hamon I ou le suivrait-il ? Ne peut-on envisager une différence d'âge importante entre les deux époux, Hamon ayant eu une première épouse avant Roianteline avec laquelle il aurait eu Rivallon (dont le nom paraît venir de la lignée maternelle) ? Bref, ce lignage pose encore bien des questions.

tout à fait stimulante, mais la précision des conclusions de la prosopographe anglaise excède largement ce que la documentation autorise raisonnablement⁶⁰ et nous oblige à reprendre en détail le dossier. Que cette famille ait constitué un rameau du « groupe » qui nous intéresse ici, c'est sans doute possible, nous allons tenter de le montrer ; affirmer, comme elle le fait, que le lignage mayennais est sorti de cette famille, c'est aller trop loin dans l'état de nos informations.

Reprenons les sources. À la base de sa construction, K. S. B. Keats-Rohan opère un rapprochement intéressant entre deux actes : celui des donations d'Yves et celui des gratifications intervenues en faveur du Mont-Saint-Michel quelques années plus tôt (le 28 juillet 990), à l'initiative du duc de Bretagne, Conan I. Ces dernières interviennent à proximité immédiate de la Dorée et Landivy, dans les communes actuelle de Villamée et Parigné. Elles sont énumérées dans une copie de l'acte originel (aujourd'hui perdu) publiée par Hyacinthe Morice en 1742 et réédité récemment dans le *Cartulaire du Mont-Saint-Michel*⁶¹. On y voit le duc de Bretagne Conan I donner à l'abbaye du Mont-Saint-Michel les *villae* de Villamée, Passillé et Lillèle, que tenait de lui le neveu de l'archevêque (de Dol) Main, ainsi que la *villa* de Ville-Perdue que tenait également de lui « *Rorges Gozleni filius nepos fratris Hugonis Cenomanis* ». Parmi les souscripteurs de l'acte, K. S. B. Keats-Rohan repère un « *Iungeneu* », alors qualifié de « *laicus* » qu'elle identifie, non sans quelque probabilité, à Junguénée, futur archevêque de Dol et fils du vicomte Hamon I⁶². Que la famille de ce vicomte ait été directement intéressée à cette donation (ce que la mention isolée de Junguénée ne suffirait pas à établir), elle en veut pour preuve sa confirmation, intervenue en 1050, par l'évêque de Rennes Main, neveu de Junguénée et petit-fils du vicomte Hamon I⁶³. Cette confirmation lui permet de supposer que Junguénée était lui-même le neveu de l'archevêque de 990 (également prénommé Main), de sorte que le siège dolois passait alors d'oncle à neveu dans une succession népotique pour le moins irréprochable⁶⁴ ! À ce stade, il reste à établir les liens avec les donations de 997-1003 et avec la famille de Mayenne...

Sur le premier point, K. S. B. Keats-Rohan associe deux arguments : le Gauzlin (« *Gozleni* ») évoqué plus haut est le neveu du comte Hugues II du Mans (premier argument), or le fils de celui-ci, le comte Hugues III, était aussi l'oncle d'Yves, le donateur des huit *villae* à l'Abbayette (second argument). Les deux donations font donc intervenir la même parenté. Ces assertions sont doublement spéculatives : rien ne dit que le « *Hugues du Mans* » (« *Hugonis Cenomanis* ») cité plus haut soit le comte du Maine (il paraît notamment surprenant que l'acte omette son titre comtal) et surtout il n'est pas du tout certain que le comte Hugues III, qui intervient dans l'acte de 997-1004, était effectivement un parent d'Yves⁶⁵. Associé à deux autres transactions (deux ventes consécutives à la donation d'Yves), l'acte de 997-1003 permet en

⁶⁰ C'est aussi l'avis de Barton, 2004, p. 93.

⁶¹ Morice, 1742, col. 351-352 ; CMSM, p.43 (discussion de l'acte) et App. II, n°1.

⁶² H. Guillotel, 1988, p. 205 propose la même interprétation.

⁶³ Morice, 1742, col. 398 ; cf. H. Guillotel, 1988, p. 207.

⁶⁴ CMSM, p. 218 et 264-265 (discussion de l'App. I, 1).

⁶⁵ Keats-Rohan, 1994 : l'identification du comte Hugues III comme oncle d'Yves est l'objet de l'article en question, complété par un suivant en 1996a (Keats-Rohan, 1996b). L'auteur considère que Foucoïn, le père d'Yves était le frère d'Hugues III (cf. Keats-Rohan, 1994, p. 16), lequel avait effectivement un frère ainsi prénommé (mort vers 989 : nous l'avons évoqué plus haut). Or le texte ignore parfaitement de désigner le comte Hugues comme l'oncle d'Yves alors même qu'il le fait pour Guillaume et Sigefroy (l'évêque du Mans). Pour K. S. B. Keats-Rohan cette omission s'explique simplement par le fait que l'acte implique en réalité la parenté maternelle d'Yves (CMSM, 26, discussion p. 226) et le terme d'*avunculus* utilisé pour désigner Guillaume et Sigefroy vient d'ailleurs qualifier l'oncle maternel. L'argument n'est pas complètement probant car depuis le 8^e siècle l'usage des termes *patruus* et *avunculus* pour distinguer l'oncle paternel de l'oncle maternel s'est largement estompé, le second prenant l'ascendant sur le premier (Le Jan, 1995, p. 175). Autre problème : on ne connaît pas de neveu du comte Hugues II prénommé Gauzlin, mais pour K. S. B. Keats-Rohan il existait bien car après la prise de pouvoir du comte Roger au Mans à la fin du 9^e siècle, celui-ci a dû sceller sa réconciliation avec le Rorgonide qu'il avait évincé, le comte Gauzlin, en épousant une de ses filles, de laquelle il a dû avoir un fils qu'il aura prénommé Gauzlin ; le Rorges évoqué en 990 était le fils de ce Gauzlin (un récit détaillé dans Keats-Rohan, 1996a, p. 15). Dans une autre étude, où elle étudie l'onomastique rorgonide, elle suppose que la fille du comte Gauzlin épousé par Roger se nommait *Bilihildis* (Keats-Rohan, 2000, p. 60). Dans cette reconstruction, rien n'est évidemment impossible, mais tout est spéculatif.

effet de reconstituer la généalogie de la famille d'Yves⁶⁶, laquelle offre un schéma d'explication nettement plus simple que celui construit par K. S. B. Keats-Rohan tout en montrant effectivement un lien étroit entre les deux séries de donations.

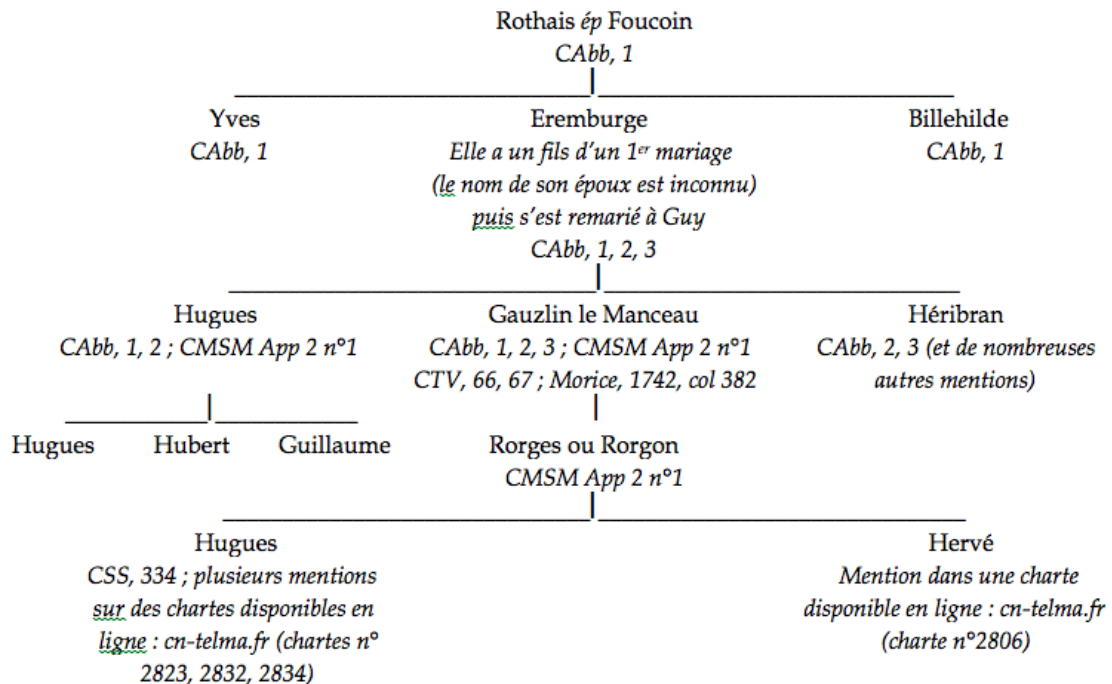


Fig. 2 - La famille d'Yves, donateur au Mont-Saint-Michel.

L'observation de la généalogie montre en effet que Gauzlin et Hugues du Mans étaient plutôt vraisemblablement les neveux d'Yves⁶⁷ et Rorges était donc son petit-neveu. *Ipso facto*, il faut admettre que les deux séries de donations étaient probablement bien liées... Reste à mesurer en quoi la famille du vicomte Hamon était impliquée dans ces affaires, ce qui, en l'état de notre documentation, demeure assez nébuleux. Que penser de la confirmation de l'évêque Main, en 1050, qu'on a évoquée plus haut ? Le texte suggère plutôt qu'il intervenait ici non pas à titre personnel, mais dans sa fonction d'évêque de Rennes (l'acte indique : « *ego Maino redonensis episcopus in meo pontificatu concessi...* »), l'église de Villamée dépendant de sa juridiction⁶⁸. L'argument n'est donc pas très probant. L'implication vraisemblable des descendants du vicomte Hamon I dans le devenir du prieuré de l'Abbayette est plus significative : on voit ainsi un « *Gaufredus Riullonis filius* » réaliser une importante donation au Mont-Saint-Michel entre 1082 et 1100, à Lévaré⁶⁹. Il n'est pas improbable de voir en ce

⁶⁶ La proposition s'organise de la façon présentée sur la fig. 2, en posant, par hypothèse, la correspondance entre les prénoms Rorgon et Rorges (voir plus bas n. 74).

⁶⁷ Nous savons par CAbb, 1 qu'Yves avait une sœur prénommée Eremburge, dont le second mari, Guy participa aux transactions de 997-1003 en restituant sa part de l'église de *Centrannis* (peut-être Saint-Berthevin-la-Tannière) aux moines du Mont-Saint-Michel (CAbb, 2). Les fils d'Eremburge, nés de son premier mariage (on ignore le nom du mari), Hugues et Goslin (et Héribran), autorisent la restitution. Si je ne trouve pas de surnom pour le premier des frères, Hugues, Gauzlin en avait un, lui, attesté dans deux actes qui indiquent aussi sa mort avant 1040 : « *Gosleno Cenomanico* » (CTV, 66) ou « *Gosleni Mansello* » (CTV, 67 ; dans ces actes, Gauzlin est identifié par la présence de son frère Héribran). J'ajoute qu'on trouve un « *Goslini Manselli* » dans un acte du duc Alain III entre 1013 et 1002, qui souscrit à la donation à Saint-Florent de Saumur de l'église de Livré par le duc en compagnie de l'archevêque de Dol Junguénée et du vicomte Hamon (Morice, 1742, col. 382).

⁶⁸ Morice, 1742, col. 398 ; cf. Guillotin de Corson, 1880, p. 542-543 et 1886, p. 472 (les successeurs de Main à l'évêché de Rennes réitérèrent d'ailleurs sa confirmation).

⁶⁹ CMSM, 41 = CAbb, 7 (il donne l'église de Lévaré avec ses dîmes, des terres à défricher, des emplacements pour installer des bourgeois, le droit de pasnage dans ses forêts et toutes les coutumes afférentes). On peut ajouter qu'entre 1064 et 1066, Jean, fils de Rivallon de Combour, redonna au Mont-Saint-Michel la terre de *Landeguihu* (Lande-de-

« *Geoffroy fils de Rivallon* » le fils du seigneur de Combourg, lui-même fils du vicomte Hamon I, qui avait effectivement un enfant prénommé Geoffroy⁷⁰ ; il n'est pas improbable non plus que les biens en question lui appartenait en propre, encore qu'ils auraient pu lui venir de sa femme, ce que l'acte de donation de 1082-1100 n'exclut pas formellement. Ceci étant dit, l'établissement de Geoffroy dans cette zone, notamment à Gorrion (7 km à l'est de Lévaré), est bien attestée puisque son propre fils (« *Rivallonus de Gorrion filius Gaufredi* ») donne l'église de Brécé à Marmoutier vers 1106⁷¹. Cette donation est autorisée par Gautier de Mayenne, un des fils de Geoffroy de Mayenne, comme seigneur de fief. K. S. B. Keats-Rohan déduit de tout cela que la famille de Gorrion trouve son origine dans Geoffroy, fils de Rivallon⁷² (ce qui reste hypothétique⁷³) et qu'elle était apparentée à la famille de Mayenne. Ici, la prosopographe hésite, soit que Geoffroy de Mayenne était le cousin de Rivallon de Dol-Combourg, soit son neveu. Ces propositions sont hautement spéculatives et, pour tout dire, très improbables car elles reviendraient à identifier Hamon de Mayenne soit avec le vicomte Hamon I soit avec le vicomte Hamon II⁷⁴ !

Tout ce dossier reste donc incertain. Nous voilà face à une famille du niveau des précédentes observées (disons : sub-comtal ou châtelain), qui intervenait et était établie dans le Maine, mais dont la connexion avec nos autres groupes de parenté, notamment celui de Mayenne, ne peut être démontrée formellement dans l'état actuel de notre documentation. Faut-il pour autant l'écarter de notre propos et refuser de voir en elle un quatrième jalon ? Sans doute pas.

Outre l'usage du prénom Hamon, on retrouve en effet, en premier lieu, la présence de marqueurs rorgonides au sein de cette famille : plusieurs prénoms significatifs dans la descendance du vicomte Hamon I traduisent une alliance qui aura déterminé leur choix (Hamon I a un fils prénommé *Gauzlinus*, qui fut le premier châtelain de Dinan, et de nombreux *Gauzfredus* paraissent parmi la descendance de ses autres fils : *Gauzfredus*, fils de Rivallon, dont nous venons de parler, par exemple)⁷⁵.

Qui), 11 jours après la mort de son père ; on note parmi les témoins de la donation un Gautier, fils d'Hamon, que l'on rencontre également parmi les souscripteur d'un acte de Geoffroy de Mayenne, en 1046 (CSJ, 17).

⁷⁰ Morice, 1742, col. 427.

⁷¹ CMM, Mayenne, 7.

⁷² Keats-Rohan, 1996a, p. 189.

⁷³ Comme le souligne Power, 2004, p. 503 dans une étude précise de la famille de Gorrion. On soulignera que plusieurs lignages pouvaient évidemment associer le même toponyme à leurs prénoms.

⁷⁴ Keats-Rohan, 1994, p. 20, n. 102 (l'auteur semble douter elle-même de ses suppositions, qui varient d'un article à l'autre : tantôt le lien entre les familles considérées se fait par Hamon I, père ou grand-père de Geoffroy de Mayenne (*idem*), tantôt par sa femme Roianteline, qui devient la mère de la femme d'Hamon de Mayenne dans Keats-Rohan, 2000, p. 357). L'identification du vicomte Hamon avec Hamon de Mayenne ne tient pas : à admettre une telle idée, comment comprendre, par exemple, que dans un acte où il énumère ses frères, l'archevêque Junguénée ignore Geoffroy (de Mayenne) (CRedon, 289, entre 1029 et 1037) ? L'identification avec Hamon II n'est pas envisageable chronologiquement puisque ce vicomte est actif jusque dans la décennie 1060 (CASGR, 17).

⁷⁵ Guillotel, 1988, p. 214 pour la généalogie. La présence locale de ces rorgonides n'a rien de particulièrement surprenant dans le sens où Rorgon I, fils de Gauzlin, avait été comte de Porhoët (en 819-820 : CRedon, 164 et voir Bousard, 1968, p. 29 pour les dates) avant d'être déplacé dans le comté du Maine par Louis le Pieux (en 831 : Marchegay, 1843, p. 378, n°34 et voir J. -P. Brunterc'h, 1989, p. 55 et n. 146). Sur les Rorgonides : Dhondt, 1948, p. 315 et suivantes et Riché, 1983, généalogie XIX pour une vue de la généalogie de la famille. K. S. B. Keats-Rohan a, pour le coup, bien mis en évidence l'existence locale d'un lignage rorgonide descendant vraisemblablement de ce *Rorges* qui participe en 990 à la donation du duc Conan I en faveur du Mont-Saint-Michel et dont nous supposons l'appartenance à la famille du bienfaiteur de l'Abbayette prénommé Yves (Keats-Rohan, 2000, p. 60-61). Voir ci-dessus, n. 65 pour une proposition de reconstitution de la généalogie de cette famille. Dans cette généalogie, Hugues fils de Rorgon est intéressant car nous le trouvons en une occasion en lien avec les familles de Laval et de Mayenne : vraisemblablement vers 1070 un litige oppose, à Juvigné, Hamelin *Potinus* et les *Frogeriani* au sujet de l'église locale ; une rixe mortelle a opposé les deux familles qui consentent à apaiser leur contentieux dans un plaid qui réunit Geoffroy de Mayenne, Hamon de Laval et, parmi les souscripteurs, Hugues fils de Rorgon (CSS, 334). Si nous sommes ici dans des territoires sous influence mayennaise (Angot, *Dictionnaire*, t. 2, p. 514), la présence d'Hamon de Laval, ne laisse pas de surprendre. Or, nous savons par cet acte de 1264 déjà évoqué (BB, Laval, 469) par lequel le seigneur de Laval avait échangé avec Thibaud de Mathefelon des biens qui lui étaient venus de la famille de Mayenne, que la transaction impliquait « *en la parroisse de Gevigné (le) fié de la Motte* ». La famille de Laval était donc bien possessionnée à Juvigné, certainement depuis le 11^e siècle, j'y reviendrai (sur Juvigné, ci-dessous, n. 101).

On remarque ensuite des contacts ponctuels avec la famille de Laval⁷⁶ : en 1063, Rivallon de Dol était présent à Domfront, lors du jugement concluant un long litige opposant Guy I^{er} de Laval et les moines de la Couture, qui contestaient la donation qu'il avait faite, à Laval, en faveur de Marmoutier. Rivallon participait ainsi à un acte important pour le seigneur de Laval, qui venait achever la grande fondation religieuse de sa carrière. Si sa présence peut simplement s'expliquer par son positionnement pro-normand, qui vient faire écho à celui de Guy⁷⁷, il était aussi accompagné par l'évêque et par le vicomte d'Avranches. Leur présence signale la volonté du duc de composer un groupe de souscripteurs géographiquement bien identifiés : ils sont associés à un espace de contact entre l'Avranchin, le Maine et la Bretagne doloise, dont nous aurons à reparler car il s'agit d'une zone certainement significative pour le groupe qui nous intéresse⁷⁸. Un autre contact (qui peut quant à lui s'expliquer par des raisons simplement religieuses) intervient l'année suivante, en 1064-1065 : nous voyons Jean de Laval, alors moine à Marmoutier, souscrire à une importante donation de Rivallon de Dol en faveur de l'abbaye tourangelles, à Combour. Jean suit l'abbé Barthélemy, et il est signalé par sa titulature⁷⁹. Cette présence n'est peut-être qu'un pendant de celle de Rivallon de Combour, un an après la venue de celui-ci à Laval. Ceci étant, on ne peut que noter la coïncidence des deux interventions, celle du seigneur de Laval et celle du seigneur de Combour, en faveur de l'abbaye de Marmoutier. Cette orientation en faveur de l'établissement tourangeau doit être notée (d'autant qu'on la retrouve également dans la famille de Mayenne comme dans celle de Château-du-Loir⁸⁰). On sait à cet égard les liens qui unissaient Marmoutier et le comte de Blois depuis la fin du 10^e siècle et jusqu'en 1044, quand Geoffroy Martel parvint à prendre la Touraine à ce dernier⁸¹. On peut se demander si l'orientation de nos seigneurs dolois et lavallois ne traduit pas leur implication dans le réseau blésois. Ne voit-on pas, entre 1005 et 1032, le comte Eudes II faire une donation en faveur de Saint-Martin de Laval, dans un acte analysé par dom le Michel et souvent négligé par l'historiographie⁸² ? Ne voit-on pas Rivallon de Dol-Combour prendre pour épouse une Eremburge en qui il y a tout lieu de voir une fille du vicomte de Chartres (Gilduin ou plus vraisemblablement son fils Evrard)⁸³, ce qui le rattache au premier cercle vassalique du comte de Blois ? Dans cet ordre d'idée, je signale un acte intrigant : entre 1034 et 1036, Gervais de Château-du-Loir (alors trésorier de la cathédrale du Mans) souscrivit avec un certain « *Eudes de Dol* » (« *Odo Dolensis* ») à une donation du comte de Blois, en compagnie d'un fidèle du comte, Gilduin de Saumur⁸⁴. Cet Eudes de *Dol* (il paraît peu probable qu'il s'agisse d'Eudes de *Déols*) est inconnu par ailleurs dans la généalogie de la famille de

⁷⁶ Mais qui ont toujours plusieurs éléments d'explication (politique, religieux) ne permettant pas d'isoler un rapprochement plus personnel. Je ne trouve pas d'acte partagé avec le seigneur de Mayenne, dont les rapports avec la Bretagne restent *a priori* limités : en 1066, Geoffroy de Mayenne est avec le duc Conan II à Tours, lors d'un voyage commun à Marmoutier (Morice, 1742, col. 409).

⁷⁷ Le duc Guillaume rend ici son jugement en tant que maître du Maine ; sur le contexte politique : Lemesle, 1999, p. 34 (l'année 1063 est marquée par un soulèvement du baronnage mançais contre Guillaume qui devait compter ses soutiens ; en reconnaissant la juridiction du duc de Normandie dans le litige qui l'occupait, Guy de Laval manifestait *de facto* son positionnement).

⁷⁸ Ci-dessous, p. 18. Sur la vicomté d'Avranches : Chesnel, 1912, p. 124 et suivantes.

⁷⁹ BB, Laval, 29 = Morice, 1742, col. 426 ; on notera la coïncidence des fondations de Guy, à Laval, et Rivallon, à Combour, en faveur de l'abbaye tourangelles.

⁸⁰ Geoffroy de Mayenne fonde le prieuré Saint-Etienne vers 1059 (CMM, Mayenne, 1) et Gervais II de Mayenne le prieuré Guingalois vers 1067-1068 (CMM, Château-du-Loir, 4)

⁸¹ Guillot, 1973, p. 175.

⁸² CMM, Appendices, tome 2, p. 418-419. C'est une intervention documentée du comte de Blois unique en son genre dans le Bas-Maine. Elle suggère sa capacité d'action dans le Bas-Maine, dont la refondation de l'abbaye Notre-Dame d'Evron avait peut-être déjà constitué une manifestation (voir Legros, 2012).

⁸³ L'identité d'Eremburge est indiquée en CSM, 18, en 1066, quelques jours après la mort de Rivallon de Dol, et en présence de ses fils parmi lesquels un Gilduin dont le nom et la carrière (jusqu'à sa mort, en odeur de sainteté, à l'abbaye de Saint-Père de Chartres) suggère le rapprochement avec la famille vicomtale chartraine (chez qui le prénom Gilduin est un marqueur). Voir Guillotel, 1997, p. 273 (sur Eremburge) ; Chedeville, 1973, p. 258-259 et Dion, 1889, p. 3-12 (sur la famille des vicomtes de Chartres et le prénom Gilduin) à compléter avec Boussard, 1968, p. 313 (qui s'interroge sur le lien entre le vicomte Gilduin et son homonyme Gilduin de Saumur).

⁸⁴ CDM, 4 (voir aussi Lex, 1892, p. 159, acte n°XXIV).

Dol-Combour⁸⁵, mais cette présence ne laisse pas de surprendre compte-tenu des liens entre Rivallon et la famille vicomtale de Chartres, à laquelle Gilduin de Saumur était certainement apparenté⁸⁶. *In fine*, il faut bien se demander si la connexion blésoise et chartraine ne constitue pas une autre caractéristique du groupe qui retient ici notre attention.

Et il reste un dernier élément de réflexion qui implique le groupe dolois à notre perspective : la question des reliques, aperçue un peu plus haut avec Rorans, la grand-mère d'Hamon de Château-du-Loir. Celle-ci abritait dans sa *villa* d'Argentré les reliques de saint Melaine, dans la première moitié du siècle : la période coïncide avec l'exode des moines de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes (d'où ces reliques devaient provenir) afin de fuir la vague de pillage normande du début du siècle⁸⁷. Ces moines n'étaient évidemment pas les seuls à chercher refuge dans des territoires plus protégés : l'évêque d'Alet, Salvator, s'est ainsi retrouvé au début du 10^e siècle à la tête d'une troupe de clercs bretons, notamment dolois, qui trouvèrent refuge dans la région parisienne où Hugues Capet fonda pour eux une église pour abriter des reliques de saint Magloire ; toujours dans la région doloise, il est probable que les moines de l'ancienne abbaye de Saint-Exupère de Gahard se soient également réfugiés dans la région parisienne, à Corbeil précisément, où une église fut fondée pour abriter les reliques du saint (Saint-Spire ou Saint-Exupère)⁸⁸ ; à Corbeil, toujours, une église fut également dotée pour recueillir les reliques de saint Guénaud⁸⁹. Si d'autres religieux choisirent d'autres destinations (notamment Montreuil, dans le Ponthieu, où les moines de Landevennec conduisirent les reliques de saint Guérolé), ces quelques exemples parisiens sont particulièrement intéressants. Les deux fondations de Corbeil sont en effet réalisées par un comte dont le prénom a tout pour retenir notre attention : Hamon⁹⁰.

⁸⁵ Je le repère par ailleurs en CTV, 35 et 36, vers 1040.

⁸⁶ Boussard, 1968, p. 313.

⁸⁷ Voir Chédeville et Guillotel, 1984, p. 379-389 pour une présentation générale de la question ; ils évoquent l'enfouissement du trésor de Saint-Melaine dans les années 920-923 (p. 384).

⁸⁸ Cette abbaye fut détruite par les Normands puis relevée au début du 11^e siècle sous la forme d'un prieuré de Marmoutier généreusement doté par le duc Alain III et le vicomte Hamon I (La Borderie, 1888, n°3).

⁸⁹ Sur cette fondation, voir notamment : Morvannou, 1974, p. 32, n. 37.

⁹⁰ Chédeville et Guillotel, 1984, p. 380 (Gahard et Saint-Spire de Corbeil), 384 (Saint-Magloire de Paris) ; voir spécialement : Merlet, 1895 (fondation de Saint-Magloire). Sur Montreuil : Cassard, 1991 et Souillet, 1953. On sait que le périple des reliques de saint Guérolé/Guingalois est passé par le Maine et spécialement par Château-du-Loir où Gervais II (le neveu de l'évêque Gervais) offrit l'église Saint-Guingalois à Marmoutier en 1067 pour fonder un prieuré (CMM, Château-du-Loir, 2). L'arrivée de ces reliques à Château-du-Loir est obscure. R. Charles, dans l'article qu'il a consacré au prieuré Saint-Guingalois de Château-du-Loir ne fait que reprendre dom Piolin, qui lui même recyclait Albert le Grand et dom Lobineau : les reliques auraient quitté l'abbaye de Landevennec en 878, fuyant les Normands, trouvèrent refuge au Mans, puis furent transportées à Château-du-Loir où l'évêque Gervais leur consacra un collège de chanoines puis son neveu un prieuré (Charles, 1878, p. 266-267 ; Piolin, 1854, p. 426 ; Albert le Grand, 1837, p. 360 ; Lobineau, 1724, p. 48 ; cf. CCdL, 2 ; ces reliques furent ensuite récupérées par le comte d'Anjou et transportées à Angers : CSLaud, 77). L'origine de cette tradition, notamment l'indication qui fait passer les reliques par le Mans avant d'être détournées vers Château-du-Loir, reste inconnue. La chronologie paraît néanmoins globalement recevable, car les raids scandinaves en Bretagne connurent effectivement un point culminant après 875 et surtout après 890. C'est dans ce contexte, sans doute au début du 10^e siècle (l'abbaye de Landevennec est brûlée en 913), que J.-C. Cassard situe le départ des reliques de Guingalois/Guérolé : elles aboutirent finalement à Montreuil-sur-Mer, en transitant manifestement par le Maine (Cassard, 1991, p. 268 ; cf. Morvannou, 1974, p. 30 et n. 27 ; on ne peut dire avec certitude à quel moment elles parvinrent entre les mains de la famille dont sont issus les Château-du-Loir, mais il est tentant de faire coïncider cette acquisition avec celle des reliques de Melaine). Je ne m'arrêterai pas sur le cas de Montreuil, qui pose pourtant question puisque des contacts avec la Bretagne sont attestés dès le milieu du 7^e siècle : les missions de saint Winnoc et saint Iudoc (Josse) passèrent par Montreuil (O. Vital, *Histoire de Normandie*, tome 2, p. 127 ; Chédeville et Guillotel, 1984, p. 33 et 132), où les deux religieux bretons furent accueillis par un *dux* là encore prénommé Hamon et qui est effectivement attesté par ailleurs (MGH, SS mer. 4, p. 442). On ne suit malheureusement pas le devenir de cet individu, mais le Ponthieu garda des liens étroits avec la Bretagne : de fait, si l'on a surtout argué de la sécurité que représentait Montreuil pour les religieux bretons (Cassard, 1991, p. 268-270), il y a tout lieu de s'interroger aussi sur des liens plus personnels et politiques (voir les remarques de Bauduin, 2006, p. 152 et n. 42 sur les liens entre les comtes de Montreuil au 10^e siècle et les widonides).

Un dernier jalon entre Corbeil, Tours et Chartres : Hamon, comte de Corbeil

Ce Hamon est méconnu par l'historiographie : seul un article de J. Depoin consacré à une chanson de geste méridionale du 15^e siècle, *Le roman des fils d'Aymon*, l'évoque indirectement dans quelques lignes qui amorcent toutefois utilement l'étude de cet aristocrate⁹¹. Une chronique de la ville de Corbeil parue en 1647 fait de lui un normand, fils d'Osmond le Danois, lequel avait libéré le duc de Normandie des mains du roi Louis IV d'Outremer⁹². Toute cette histoire est fabuleuse, même si Hamon, en tant que vassal d'Hugues le Grand, a bien pu être associé aux démêlés de Richard I et Louis IV en 942-944, dans lesquels son seigneur fut largement impliqué. Toujours est-il que Hamon était un vassal robertien et toutes les mentions dont nous disposons à son sujet confirment sa proximité avec Hugues le Grand puis avec Hugues Capet⁹³. Sa biographie, pour autant qu'on a pu la reconstituer, souligne en outre son implication régulière dans les affaires de l'ouest de la Neustrie. Actif tout au long du siècle (il doit naître au début du 10^e siècle et disparaître à la fin des années 970), il est manifestement régulièrement présent à Chartres et paraît implanté à Tours, où il tient des biens d'Hugues le Grand. Il est de fait fréquemment associé au comte de Tours et de Chartres, Thibaud (l'Ancien puis le Tricheur).

⁹¹ Depoin, 1921.

⁹² La Barre, 1647, p. 66.

⁹³ Je le repère peut-être une première fois en 939, parmi les souscripteurs d'une donation d'Hugues le Grand en faveur de Notre-Dame de Chartres (Delisle, 9, 1874, p. 723) ; on remarque à ses côtés un Thibaud qui pourrait bien être Thibaud l'Ancien. On le retrouve deux ans plus tard, de façon plus assurée, lors des donations d'un certain Lisiard à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (RCASBSL, 47). Ce Lisiard, qui donne son domaine de Sceaux, en Gâtinais, à Saint-Benoît-sur-Loire (« *Seda dicitur situm in Guastinensi pago* ») est certainement lié à la famille le Riche (Depoin, 1906, p. 236). Il fait ici sa profession à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et prépare la succession de ses enfants parmi lesquels une Elisabeth qui pourrait bien être la (future) femme de notre comte Hamon : on la connaît par son 2^d mariage, avec Bouchard de Vendôme, lequel, avec leur fils Renaud, donna ultérieurement l'église de Sceaux à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés (sur Elisabeth et son mariage avec Hamon : Eudes de Saint-Maur, *Vie de Bouchard le Vénérable*, p. 5-6 ; pour l'église de Sceaux : <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte2056/> = AN, K18, n°2/4). Il y a donc toute chance pour que le Hamon qui souscrit au bas de la charte de Lisiard soit bien celui qui nous occupe ici. Il paraît là aussi en compagnie d'Hugues le Grand et du « comte » Thibaud (et aussi du comte Foulques le Bon). En 943, il est à Tours, avec Hugues le Grand, quand celui-ci restitue plusieurs domaines aux chanoines de Saint-Martin (Marchegay, 1871, n°9) : il est ici qualifié de « *vassalli dominici* » et paraît de nouveau juste après les comtes Foulques le Bon et Thibaud. La coïncidence de ces souscriptions m'incite à l'identifier dans un acte de l'abbaye de Saint-Père de Chartres qui rapporte, entre 954 et 960, les gratifications de l'évêque Ragenfred à l'abbaye : il côtoie là encore Hugues le Grand et le comte Thibaud (CSPC, II, p. 54). Ce texte est le premier à le mettre en lien avec le Maine et la Bretagne, représentés par l'évêque Mainard (« *Cinomanicae episcopus* ») et l'évêque Paulin (« *Britanniae episcopus* »). Partant de là, je suis tenté de l'identifier également parmi les souscripteurs de CSPC, VII, 73, p. 199 (l'acte date de 954, du temps de l'évêque Ragenfred) : l'acte rappelle diverses donations opérées « *in territorio Corbonensi* », en présence du comte du Maine, Hugues, et, de nouveau, d'Hugues le Grand (et on s'interroge sur l'identité de ce Sigefroy qui précède son nom). En 970 nous le retrouvons à Tours, en lien avec Hugues Capet : l'acte indique qu'il y avait des biens, qu'il tenait du duc puisque celui-ci accepte, à la demande de son « *vassallus ac fidelis noster nomine Haymo* » de les concéder à un certain Otbert (Cartier, 1842, p. 19). Delaville le Roux, 1879, p. 23 a édité la liste des souscripteurs de cet acte, parmi lesquels nous retrouvons le comte Thibaud (le Tricheur) et, mention intéressante, « *Gilsden episcopus Brittanorum* » en qui il faut reconnaître l'évêque Wicohen, un des alliés de Thibaud le Tricheur en Bretagne (Chédeville et Tonnerre, 1987, p. 31-32). Je le repère ensuite coup sur coup en 973 et 975 dans deux actes impliquant un vassal d'Hugues Capet, Adeleme, cousin de Bouchard le Vénérable : il souscrit d'abord, à Tours, comme comte de Corbeil, dans un acte de confirmation d'Hugues Capet suite à une donation d'Adeleme (Mabille, 1864, n°214, analyse) puis, à Paris, dans une autre gratification en faveur de Saint-Benoît-sur-Loire à laquelle il donne une terre « *in pago Senonico* » (RCSBSL, 61). Hugues Capet autorise la donation et l'acte rassemble manifestement des vassaux chartrains (Hervé, Cordon, Rotrou). Hamon disparaît alors de la documentation : il meurt un 23 mai, et son nom est célébré dans les obituaires des églises Saint-Spire et Saint-Guénaut de Corbeil, en tant que fondateur (Longnon, 1902, p. 399 pour Saint-Spire et p. 411 pour Saint-Guénaut). Remarié à sa veuve Elisabeth, Bouchard le Vénérable confirma d'ailleurs ses donations à Saint-Guénaut (Tardif, 1866, n°253 ; ce mariage est sans doute intervenu très rapidement après la mort d'Hamon, vers 975, compte-tenu de la chronologie attribuée à Renaud, fils de Bouchard et Elisabeth). Ce remariage avec le comte de Vendôme, qui récupéra du coup le comté de Corbeil, est rappelé dans la *Vie de Bouchard le Vénérable*, évoquée plus haut, qui indique (p. 22) qu'Hamon et Elisabeth avaient eu un fils prénommé Thibaud (le choix du prénom traduisant manifestement son implantation tourangelles) qui fut abbé de Cormery, près de Tours (cf. Bourassé, 1861, p. XLIX-LII) puis abbé de Saint-Maur-des-Fossés (<http://www.cn-telma.fr/originaux/charte2064/>).

Corbeil, Tours, Chartres : voilà qui soulève la question de son implantation et, par là, de ses propres origines. On ne connaît pas les noms de ses parents et, en l'espèce, on ne peut avancer que par conjecture dans une documentation évidemment d'autant plus lacunaire qu'on remonte dans le 10^e puis le 9^e siècle. Deux noms retiennent ici l'attention : on repère en août 806 un « *Haimonus* », qui paraît auprès de Charlemagne en tant qu'avoué de l'abbaye de Saint-Denis puis, en 819 un « *Haymonem* », *missus* de Louis le Pieux⁹⁴. De façon notable, le premier intervient dans un litige dans le *pagus* de Chartres (« *in pago Carnotino* ») tandis que le second mène sa mission dans l'archevêché de Sens (dont Corbeil dépend). Nous retrouvons là le cadre géographique qui sera celui du comte Hamon un peu plus d'un siècle plus tard et il ne me paraît pas improbable d'établir un lien entre ces Hamon du début du 9^e siècle⁹⁵, agents (agent ?) du pouvoir impérial évoluant à partir de la région parisienne, et ce Hamon qui finira sa vie en tant que comte de Corbeil. Au vrai, dans ce dossier, c'est spécialement l'avoué de Saint-Denis qui retient l'attention. L'acte qui nous mentionne son intervention concerne les droits de l'abbaye de Saint-Denis sur quelques manses dans le *pagus* de Chartres. Cet acte implique plusieurs souscripteurs parmi lesquels deux « *Hrotgario* » (Roger)⁹⁶, et l'on trouve, quelques années plus tôt, en 747 puis en 759, un *Rotgarius*, avoué de Saint-Denis qui intervient pour défendre les droits de l'abbaye près de Paris⁹⁷. À la même époque le comte *Hrodegarius* dirige le Maine. Ce groupe, dont le *leitname* était Roger était probablement lié aux Rorgonides, qui, après tenu le comté de Porhoët, récupère celui du Maine au début du 9^e siècle (Rorgon est comte au Mans en 819) : c'est ce que suggère le prénom du fils du comte *Hrodegarius*, *Gauziolenus* (qui était évêque du Mans au milieu du 8^e siècle), que l'on trouve également chez les Rorgonides⁹⁸. Un élément complémentaire suggère ce rapprochement et retient notre attention : les Rorgonides paraissent en effet étroitement impliqués dans le devenir de l'abbaye de Saint-Denis. Deux des fils du comte Rorgon dirigèrent l'abbaye successivement, Gauzlin et Louis, tandis que Rorgon lui-même est commémoré dans l'obituaire dionysien⁹⁹.

On comprend la question à laquelle nous conduisent ces remarques : n'est-ce pas à travers cette fonction d'avoué de l'abbaye de Saint-Denis que le groupe des Hamon a pris pied localement, à partir du 9^e siècle, dans une zone où cette charge offrait en outre la possibilité de relations avec les pouvoirs en place (disons : rorgonides) ?

Divers éléments conduisent à cette supposition. On peut d'abord observer la localisation des biens de l'abbaye de Saint-Denis dans la région, même si le résultat reste incomplet et imparfait tant la documentation en la matière est lacunaire (voir fig. 3). Les travaux de J.-P. Brunterc'h ont toutefois clarifié le rôle qu'ont tenu certaines grandes abbayes royales (Saint-Denis et Prüm en particulier) dans l'administration de la zone qui nous occupe ici (notamment en limite du Maine et de la Bretagne)¹⁰⁰. S'agissant de Saint-Denis, quelques localisations attirent l'attention parce qu'elles coïncident avec certaines implantations de notre groupe des Hamon. On sait par exemple que Jean de Dol, fils de Rivallon de Combour, disposait de biens à Sceaux (voir n°4 sur la fig. 3), qu'il donna à l'abbaye de Saint-Florent, lors de sa profession monastique en 1118¹⁰¹. La localisation du lieu de *Munciaco* (n°13) laisse quant à elle très

⁹⁴ MGH DKI n°204 (cf. Hennebicque-Le Jan, 1989, p. 253, n°141 sur ce Hamon) et MGH LS, II, 1, p. 339.

⁹⁵ Peut-être n'avons-nous là qu'un seul individu ?

⁹⁶ Sur la place des Rorgonides dans cet acte : Brunterc'h, 1989, p. 78.

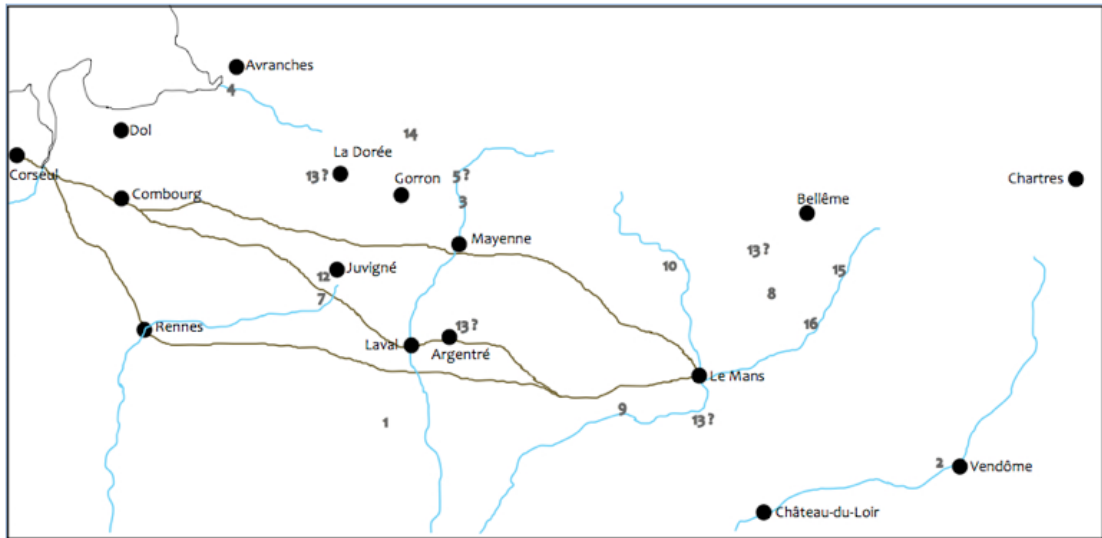
⁹⁷ MGH, DI, 1872, p. 104, n°18 (747) et MGH, DKI, p. 17, n°12 (759).

⁹⁸ Sur *Gauziolenus* : *Actus*, p. 244. Sur les liens entre le comte Roger et les Rorgonides : Boussard, 1968, p. 19, qui fait de l'évêque *Gauziolenus* l'oncle de *Gauzlinus*, père du comte du Maine Rorgon (pour une généalogie : Riché, 1983, généalogie n°XIX).

⁹⁹ Sur Gauzlin et Louis : Riché, 1983, p. 192 et 210 ; pour l'obituaire : Longnon, 1902, p. 307 (Louis), 319 (Rorgon). Louis fut également abbé de Saint-Magloire.

¹⁰⁰ J.-P. Brunterc'h, 1989 (p. 78 pour la citation qui suit), qui a révélé ce phénomène, indique que derrière les possessions monastiques qu'il a étudiées, se dissimule « *la volonté continue des rois ou des maires du palais de tenir en main cette région médiane* », en particulier « *à la jointure vitale entre la marche bretonne et le ducatus cenomannicus, dont l'interdépendance assure aux Francs un système de défense en profondeur* ». On soulignera au sein de cet enjeu la place du Mans, bien sûr, mais aussi de Chartres, dont le rôle a déjà été relevé (Brunterc'h, 1989, p. 78).

¹⁰¹ ADMaine-et-Loire, H3292 = en ligne : cn-telma.fr charte n°3395.



La localisation des biens reste évidemment sujette à discussion. La numérotation suit l'ordre d'énonciation des biens par le jugement de Clotaire II en faveur de Saint-Denis entre 657 et 673, qui est notre principale source d'informations (n°1 à 14 : *Actus*, p. 191 et suivante, en ligne : cn-telma.fr charte n°4461 ; je renvoie à Brunterc'h, 1983, p. 46-47 et 52 dont je reprends certaines localisations) ; j'ajoute 2 localités mentionnées en 752 (n°15 : jugement du roi Pépin en faveur de l'abbaye : MGH DK, I, 1, p. 3-4) et 862 (n°16 : privilège accordé à Saint-Denis : MGH 4C, 108, en ligne : cn-telma.fr charte n°3019) : 1. Simplé (*Simpliaco*) 2. Thoiré-sous-Dinan (*Tauriaco*)¹⁰² 3. Edouvelles en Saint-Loup-du-Gast (*Stupellas*) 4. *Flaviniaco* : Flagé en Seaux, au sud d'Avranches (cf. Brunterc'h, 1989, p. 76 et n. 278) 5. Cigné ? (*Ponsciusciniaco*) 6. *Vassurecurtis* : localisation inconnue 7. Bourgon (*Burgonno*) 8. Aulaines en Bonnetable (*Alintumnas*) 9. Resteau en Maigné (*Tastivale*) 10. Cambray en Saint-Christophe-du-Jambet (*Cambariaco*) 11. *Bursito* : localisation inconnue 12. La Croixille (*Coriaco*) 13. 4 localisation peuvent être proposées pour le lieu de *Munciaco* : Moncé-en-Saosnois au nord du Mans, Moncé-en-Belin au sud du Mans, le Monceau en Argentré ou le Moncé à Louvigné-du-Désert près de la Dorée 14. *Muffa* autour de Saint-Auvieux dans le Passais 15. Avezé (*Villa Abaciacus in pago Cenomannico et Oximensi*) 16. Sceaux-sur-Huisne (*Salice*). J'ajoute sur la carte la plupart des localités évoquées par ailleurs dans cet article. En bleu, les cours d'eau. En marron les principales voies antiques (la voie Corseul-le Mans transite par la Croixille et Laval). Echelle : 1cm=15km

Fig. 3 - Les possessions de Saint-Denis dans le comté du Maine (657-862).

dubitatif : plusieurs localités dans le comté du Maine sont envisageables, sans qu'il soit possible de trancher, certaines coïncidant nettement avec des lieux où intervient notre groupe (notamment près d'Argentré). Les possessions de la famille de Laval à Juvigné, évoquées plus haut, coïncident enfin avec deux possessions de l'abbaye, à Bourgon et à la Croixille, sur la voie menant à Corseul (n°7 et 12)¹⁰².

À un autre niveau, notre hypothèse permet aussi de mieux comprendre l'itinéraire de ces reliques bretonnes qui fuirent les invasions normandes au 10^e siècle : transitant vraisemblablement par la voie antique Corseul-Tours, elles passèrent dans les domaines robertiens parisiens¹⁰³, trouvant notamment asile, à Corbeil, dans une zone où un secours était certainement prévisible voire prévu.

De ce point de vue, le cas du comte Hamon, fondateur à Corbeil des églises Saint-Spire et Saint-Cunaud, doit être approfondi : il est manifeste qu'Hugues le Grand puis Hugues Capet ont exploité ses capacités d'action locale, dans le chartrain et en Touraine. On le voit au moins à cinq reprises souscrire dans des actes en compagnie de Thibaud l'Ancien puis de Thibaud le Tricheur et c'est d'ailleurs dans un acte chartrain qu'il se révèle à l'observation, en 939. Deux actes (évoqués plus haut¹⁰⁴) le mettent vraisemblablement en contact avec le comte du Maine, vers 954, mais aussi avec les évêques de Léhon (Paulin ou Paulinien) et surtout de Dol (Wicohen, en 970¹⁰⁵). La souscription croisée avec Paulinien suit le mariage de la fille de Thibaud l'Ancien avec Alain Barbetorte et coïncide avec l'emprise croissante de Thibaud sur la Bretagne : en écho à ce contexte, on peut se demander si la famille du vicomte Hamon ne vient

¹⁰² Sur Juvigné : ci-dessus, p. 73 et n. 74.

¹⁰³ Voir les remarques de Chédeville et Guillotel, 1984, p. 385-389 à ce sujet et notamment la carte de la p. 388.

¹⁰⁴ Voir ci-dessus, p. 15, n. 92.

¹⁰⁵ Sur sa proximité avec Hugues Capet : *Abpo*, 1914, p. 464, n. 3.

pas, dans la région doloise, appuyer la politique thibaldienne, en parallèle à l'installation de Wicohen sur le siège archiépiscopal de Dol¹⁰⁶. L'idée vient modifier celle de K. S. B. Keats-Rohan (qui proposait plutôt de voir dans cette famille des Rorgonides réinstallés en Bretagne au temps de l'influence locale de la maison de Blois¹⁰⁷). Quoiqu'il en soit, on comprend mieux les contacts entre la famille du vicomte Hamon et les vassaux chartrains, puisqu'Hamon I maria son fils Rivallon à la fille du vicomte de Chartres.

Que le comte Hamon ait été intéressé à ces manœuvres, dans cette région spécifique de la Bretagne, on peut le penser. Posée face aux confins sud-ouest de la Normandie, face à un Avranchin potentiellement rétif au contrôle ducal normand¹⁰⁸, la zone n'était en effet certes pas sans intérêt, notamment pour Thibaud le Tricheur, longtemps opposé au duc de Normandie. Il est à cet égard tout à fait suggestif que le comte Hamon ait marié sa fille à Mauger, un fils du duc Richard I. Mauger est désigné comme comte de Corbeil « *iure uxoris* » dans un acte rapporté par T. Stasser¹⁰⁹. Leur fils Guillaume fut comte de Mortain et d'Avranches¹¹⁰. Ce mariage, qui n'est pas daté, est d'autant plus intéressant que l'on voit régulièrement la famille du vicomte Hamon I active en Avranchin jusque dans la décennie 1030 (notamment son fils et successeur Hamon II)¹¹¹. Alors que Thibaud le Tricheur combattit le duc de Normandie en 961 et 962¹¹² puis que la situation s'apaisa à la fin de la décennie quand Richard I reconnut Hugues Capet comme son seigneur¹¹³, on peut se demander si ce mariage n'est pas intervenu dans ce contexte. Par extension, on peut penser qu'il serait alors venu consolider à la fois les positions thibaldienne et robertienne dans cette zone, par l'entremise des relais que le comte Hamon disposait, selon nous, localement.

Un groupe de parenté issu de l'aristocratie carolingienne auquel se rattache le premier seigneur de Laval

Tous ces indices nous semblent accréditer la réalité d'un groupe de parenté dont le prénom marqueur serait Hamon, installé dans l'ouest de la Neustrie à partir du 9^e siècle par l'entremise d'agent(s) du pouvoir carolingien. Nous supposons que cette implantation s'est opérée notamment par l'intermédiaire d'une charge d'avoué de l'abbaye de Saint-Denis, qui permettait d'entrer en relation étroite avec la famille des Rorgonides, longtemps détentrice du pouvoir comtal dans le Maine (jusqu'à la fin du 9^e siècle) et ponctuellement en Porhoët (région de Corseul).

S'il n'est pas possible d'établir exactement le degré de parenté entre les divers représentants de ce groupe que nous pouvons observer à la fin du 10^e siècle (à Corbeil, Dol, Combourg, Mayenne, Château-du-Loir et bien sûr à Laval), ces relations sont envisageables et expliqueraient les interactions observées par exemple entre la famille du vicomte Hamon et la famille de Mayenne, entre cette dernière et la famille de Laval, entre celle-ci et la famille de Château-du-Loir. Elles expliqueraient aussi, dans le courant du 10^e siècle, la délocalisation des reliques bretonnes vers les terres robertiennes, et en particulier vers Corbeil, en passant par la région lavalloise (Argentré) *via* le chemin de Corseul à Tours.

Voilà qui nous ramène à Laval. *Quid* de Guy I^{er} de Laval et de son fils Hamon ? Comment se rattachaient-ils à ce groupe ? L'idée initiale soulignait que le prénom Hamon provenait du stock anthroponymique de Guy de Laval et non de sa femme Berthe de Tosny. L'étude précédente consacrée aux prénoms Guy et Jean a cherché à montrer l'origine de ces prénoms dans la parenté paternelle de Guy¹¹⁴, de sorte que le prénom Hamon devait provenir, en toute hypothèse, de sa parenté maternelle. C'est sans doute par sa mère que Guy a hérité de ce prénom, qu'il transmet ensuite à son deuxième fils. Si cette femme nous reste factuellement

¹⁰⁶ Position différente de Chédeville et Tonnerre, 1987, p. 154.

¹⁰⁷ Keats-Rohan, 1994, p. 19.

¹⁰⁸ Voir les remarques récentes de Groud-Cordray, 2008, p. 190.

¹⁰⁹ Stasser, 1990, p. 58, n. 15. A compléter par Chesnel, 1912, p. 10 et surtout Boussard, 1952, p. 255.

¹¹⁰ Boussard, 1952, p. 255 et Groud-Cordray, 2008, p. 191.

¹¹¹ Cf. RADN, 73, 85 et 110. Jean de Dol, on l'a vu, détenait des biens près d'Avranches.

¹¹² Neveux, 1998, p. 50 et suivantes.

¹¹³ Neveux, 1998, p. 47.

¹¹⁴ Legros, 2012.

inconnue, il ne nous semble toutefois pas improbable de la rattacher à cette lignée Hamon-Hugues-Hugues repérée localement dans la seconde moitié du 10^e siècle (le prénom Hugues étant d'ailleurs usité dans la famille de Laval).

Voilà qui donnait certainement une légitimité locale à Guy, au moment de son « enchâtellement » lavallois dans les années 1020¹¹⁵. On relit de fait un peu différemment cet acte dans lequel les moines de Marmoutier qualifiaient Guy de « *conditor et possessor* » du château de Laval, au moment de la fondation du prieuré Saint-Martin. Quand bien même a-t-on noté que le terme de *possessor* renvoyait à « *l'hérédité et la légitimité de la propriété* »¹¹⁶, la formule a pourtant souvent été lue de façon restrictive, les moines refusant à Guy le titre clair et net de *dominus*¹¹⁷. Il faut admettre qu'en l'espèce c'est la lecture de D. Barthélemy qui dit le vrai, dans le sens où Guy pouvait vraisemblablement se prévaloir de biens patrimoniaux et par le fait même légitimes. Au reste, c'est toute la titulature que les moines de Marmoutier lui réservent qui appelle une relecture : « *vir quidam spectabilis ac nobilissimus nomine Guido castri quod Vallis nuncupatur in pago Cynomanensi conditor atque possessor* »¹¹⁸. Si les moines, en cette affaire (sur le fond et la forme), ne sont évidemment pas ennemis de leurs intérêts, il faut tout de même reconnaître une unité de sens à cette titulature où ils ne cessent de rappeler la (très remarquable) noblesse et donc la légitimité patrimoniale de Guy¹¹⁹. *Ipsa facto*, dans une société où noblesse et parenté s'identifient¹²⁰, ils rapportent aussi Guy (avec ses possessions locales) à son ascendance.

Voilà qui rattache Guy, le « *fondateur* » du château de Laval, aux racines carolingiennes de l'aristocratie locale¹²¹ : Guy n'avait certainement rien d'un chevalier de médiocre extraction, élevé dans la hiérarchie féodale par les opportunités offertes par une époque prétendument anarchique. Il était plutôt vraisemblablement un héritier (parmi beaucoup d'autres) d'une famille anciennement implantée dans cette longue zone de contact entre Maine et Bretagne, au sein de laquelle il mènera d'ailleurs une politique active¹²².

Voilà qui donne finalement quelque épaisseur historique à un personnage dont les origines ont fait couler beaucoup d'encre, il y a tout juste un siècle, dans le *Bulletin de la Commission Archéologique et Historique de la Mayenne*¹²³ : relancée par les pistes offertes par les méthodes anthroponymiques et prosopographiques¹²⁴, la question, plus que jamais, reste ouverte !

¹¹⁵ Qu'il partageait certainement avec d'autres. On peut notamment s'arrêter sur la famille dite des *Crispus* (voir Legros, 2007, p. 338), avec laquelle Guy semble s'être précocement entendu (comme le suggère les précautions que prend le seigneur de Laval avec Hamon *Crispus* et ses possessions près de Barbé, en vertu d'un « *don ancien* », lors d'un litige consécutif à la fondation du prieuré Saint-Martin : CMM, Laval, 3). Cet Hamon *Crispus*, dont le prénom retient *a minima* l'attention, avait un frère prénommé *Robertus* et eut trois fils eux-mêmes prénommés *Gauzfredus*, *Hugo* et *Robertus*. Ces dénominations doivent être relevées : on retrouve la succession Hamon-Hugues, de façon similaire à celle déjà évoquée localement dans la 1^{ère} moitié du 10^e siècle, ainsi que l'usage d'un prénom rorgonide.

¹¹⁶ Comme l'écrit Barthélemy, 1996, p. 147-148 (il renvoie précisément au cas lavallois).

¹¹⁷ Legros, 2007, p. 331 ; cf. aussi Pichot, 1994, p. 8. L'idée se réfère aux remarques de Guillot, 1973, p. 305.

¹¹⁸ CMM, Laval, 3 : « *un certain homme remarquable et très noble du nom de Guy fondateur et possesseur du château qui est appelé Laval dans le comté du Mans* ».

¹¹⁹ En écho avec la suite de l'acte d'ailleurs : je renvoie à l'analyse faite à ce sujet dans Legros, 2007, p. 331.

¹²⁰ Barthélemy, 1996b, p. 134. Dans son étude sur l'aristocratie du Haut-Maine Lemesle, 1999, p. 151 insiste aussi sur l'identification entre noblesse et comportement pieux.

¹²¹ A cet égard, le terme de *conditor* vient-il seulement rappeler cette *fondation* ou évoque-t-il davantage ? Sa proximité avec la précision géographique relative au *pagus* du Mans retient l'attention et interroge sur un éventuel rapprochement entre ce terme et celui de *condita* (une subdivision du *pagus* dont l'origine est obscure : Brunterc'h, 1989, p. 84 ; l'usage du terme est local : Musset, 1999, p. 79). Au reste, le terme même de *Vallis* est peut-être à relever, car il est utilisé ponctuellement pour désigner une circonscription carolingienne : Catafau, 2005, p. 135 et Boyer, 1996, p. 239.

¹²² Voir à ce sujet : Cholet, 2003.

¹²³ Par ordre chronologique : BB, Laval, tome 1, p. 8-15 ; Angot, 1903 ; Angot, 1907 ; Angot, 1909 ; Toublet, 1909 ; Latouche, 1910, p. 116-129.

¹²⁴ Il faut renvoyer ici aux travaux fondateurs de K. F. Werner et J. Boussard.

Sources et abréviations

- Actus* : G. Busson et A. Ledru, *Actus pontificum cennomanis in urbe degentium*, Le Mans, 1902.
- BB, Laval : A. Bertrand de Broussillon, *La maison de Laval*, tome 1, Laval, 1895.
- Bourassé, 1861 : J.-J. Bourassé, *Cartulaire de Cormery*, Tours, 1861.
- CAbb : A. Bertrand de Broussillon, *Cartulaire l'Abbayette (997-1421)*, Laval, 1884.
- Cartier, 1842 : E. Cartier, *Mélanges historiques*, Tours, 1842.
- RCASBSL : M. Prou et A. Vidier, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire*, Paris, 1907.
- CASGR : P. de La Bigne-Villeneuve, *Cartulaire de Saint-Georges de Rennes*, Rennes, 1876.
- CC : Bénédictins de Solesmes, *Cartulaires des abbayes Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, Le Mans, 1881.
- CCdL : E. Vallée, *Cartulaire de Château-du-Loir*, Le Mans, 1905.
- CDM : E. Mabile, *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, Châteaudun, 1874.
- Chronique de Nantes : R. Merlet, *La chronique de Nantes*, Paris, 1896.
- CMM : E. Laurain, *Cartulaire manceau de Marmoutier*, 2 tomes, Laval, 1911.
- CMSM: K. S. B. Keats-Rohan, *The cartulary of the abbey of Mont-Saint-Michel*, Donnington, 2006.
- CNA : C. Urseau, *Cartulaire noir d'Angers*, Angers, 1908.
- CR : P. Marchegay, « Cartularium monasterii beatae Mariae caritatis andegavensis », dans *Archives d'Anjou*, t. 3, Angers, 1854.
- CRedon : M. Aurélien de Courson, *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, 1863.
- CSA : A. Bertrand de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, 3 tomes, Angers, 1903.
- CSJT : L.-J. Denis, *Chartes de Saint-Julien de Tours*, Le Mans, 1912.
- CSLaud : A. Planchenault, *Cartulaire du chapitre de Saint-Laud d'Angers (actes du XI^e et du XII^e siècle)*, Angers, 1903.
- CSS : Y. Chauvin, *Premier et second livre des cartulaires de l'abbaye Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers*, Angers, 1997.
- CSV : R. Charles et V^{cte} Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, Le Mans, 1886-1913.
- CSJ : L. J. Denis, *Chartes de Saint-Julien de Tours (1002-1297)*, Le Mans, 1912.
- CSPC : M. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, Paris, 1840.
- CSVicteur : A. Bertrand de Broussillon, *Cartulaire de Saint-Victeur au Mans*, Paris, R. 1895.
- CSV : R. Charles et Vcte Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, Le Mans, 1886-1913.
- CTV : C. Métais, *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, 4 tomes, Paris, 1893-1897.
- Delaville le Roulx, 1879 : J. Delaville le Roulx, *Notice sur les chartes originales relatives à la Touraine antérieures à l'an mil*, Tours, 1879.
- Delisle, 9, 1874 : L. Delisle, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tome 9, Paris, 1874.
- Eudes de Saint-Maur, *Vie de Bouchard le Vénérable* : C. Bourel de la Roncière, éd., *Vie de Bouchard le Vénérable, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris*, Paris, 1892
- FCSJ : C. de Grandmaison, *Fragments de chartes du X^e siècle provenant de Saint-Julien de Tours*, Paris, 1886.
- Guillot de Corson, 1880 : Abbé Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. 6, Rennes, 1886
- LA : *Cartularium insignis ecclesiae cenomanensis quod dicitur liber albus capituli*, Le Mans, 1869.
- La Borderie, 1887 : A. de la Borderie, *Fondation de Saint-Pern. Chartes inédites des XI^e et XII^e siècle*, Nantes, 1867.
- La Borderie, 1888 : A. de la Borderie, *Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne, XI^e, XII^e, XIII^e siècles*, Rennes, 1882.
- Longnon, 1902 : A. Longnon, *Obituaires de la province de Sens*, t. 1, 1^{ère} partie, Paris, 1902.

- Mabille, 1864 : E. Mabille, *Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine*, Tours, 1863.
- Marchegay, 1843 : P. Marchegay, *Archives d'Anjou. Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province*, Angers, 1843.
- Marchegay, 1871 : P. Marchegay, *Chroniques des comtes d'Anjou*, Paris, 1871.
- MGH, DI : K. A. F. Perts, *Diplomatum imperii*, tome 1, dans MGH, Hanovre, 1872.
- MGH, DKI : E. Mühlbacher, T. Schieffer, K. Wanner, *Diplomatum karolinorum*, tome 1, dans MGH, Hanovre, 1906.
- MGH, LS, II, 1: A. Boretus, *Legum Sectio II. Capitularia regum francorum*, tome 1, dans MGH, Hanovre, 1883.
- MGH, SS, 16: G. H. Pertz, *Scriptorum*, tome 14, dans MGH, Hanovre, 1859.
- MGH, SS mer 4 B. Krusch, *Scriptorum rerum merovingicarum*, tome 4, Hanovre, 1902.
- Morice, 1742 : H. Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, tome 1, Paris, 1742.
- Obituaire le Mans* : A. Busson et G. Ledru, *Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans*, Le Mans, 1906.
- RADN : M. Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie de 911 à 1066*, Caen, 1961.
- Tardif, 1866 : J. Tardif, *Monuments historiques. Cartons des rois*, Paris, 1866.

Bibliographie

- Abpo*, 1914 : Le schisme breton. L'Église de Dol au milieu du IX^e siècle, d'après les sources. In : *Abpo*, tome 30, n°3, 1914, p. 424-468.
- ALBERT LE GRAND, 1837 : *Les vies des saints de la Bretagne-Armorique*, Paris, 1837.
- ALLENOU J., 1917 : *Histoire féodale des marais, territoire et Église de Dol. Enquête par tourbe ordonnée par Henri II, roi d'Angleterre*, Paris, 1917.
- AMADO C., 2002 : Donation maritale et dot parentale. Pratiques aristocratiques languedocienne aux X^e-XI^e siècles. In : *Dots et douaires au haut moyen âge*, Rome, 2002, p. 153-165.
- ANGOT A., *Dictionnaire*, 2 : *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, tome 2, Laval, 1900-1910.
- ANGOT A., *Dictionnaire*, 4 : *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, tome 4, Laval, 1900-1910.
- ANGOT A., 1903 : Note sur l'origine de Guy de Laval. *BCHAM*, 19, 1903, p. 408-410.
- ANGOT A., 1907 : Origine de Guy I^{er} de Laval : Réponse à M. Robert Latouche. *BCHAM*, 1907, n° 23, p. 336-339.
- ANGOT A., 1909 : L'origine de Guy I^{er} de Laval. *La Province du Maine*, 17, 1909, p. 330-331.
- ANGOT A., 1914 : Les vicomtes du Maine. *BCHAM*, 1914, n° 30, p. 180-232, 320-342, 404-424.
- ANGOT A., 1942 : *Généalogies féodales mayennaises*, Laval, 1942.
- BACHRACH B. S., 1993 : *Fulk Nerra, the Neo-Roman Consul 987-1040. A Political Biography of the Angevin Count*, Berkeley, 1993.
- BARTHÉLEMY D., 1990 : *La société dans le comté de Vendôme, de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, 1990.
- BARTHÉLEMY D., 1996 : Note sur le titre seigneurial, en France au XI^e siècle. In : *Archivum Latinitatis Medii Aevi (Bulletin du Cange)*, 54, 1996, p. 131-158.
- BARTON R. E., 2004 : *Lordship in the county of Maine, c. 890-1160*, Woodbrige, 2004.
- BAUDUIN P., 2006 : *La première Normandie (X^e-XI^e siècles). Sur les frontières de haute Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, 2004.
- BOUSSARD J., 1952 : Le comté de Mortain au XI^e siècle. *Le Moyen Âge*, 58, 1952, p. 253-279.
- BOUSSARD J., 1968 : Les destinées de la Neustrie, du XI^e au XII^e siècle. *CCM*, 11, 1, 1968, p. 15-28.
- BOYER J.-F., 1996 : Les circonscriptions civiles carolingiennes à travers l'exemple Limousin. *Cahiers de Civilisation médiévale*, 155, 1996, p. 235-261.
- BRUNTERC'H J.-P., 1989 : Le duché du Maine et la marche de Bretagne. In : *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, tome 1, Sigmaringen, 1989.
- CASSARD J.-C., 1991 : En marge des incursions viking. *Abpo*, 98, 1991, p. 261-272.

- CATAFAU A., 2005 : Le vocabulaire du territoire dans les comtés catalans nord pyrénéens (IX^e-XII^e siècle. In : *Les territoires du médiévistes*, Rennes, 2005, p. 129-149.
- CHARLES R., 1878 : Saint-Guingalois, ses reliques, son culte et son prieuré à Château-du-Loir. *RHAM*, 4, 1878, p. 263-293.
- CHÉDEVILLE A., 1973 : *Chartres et ses campagnes, XI-XII^e siècle*, Paris, 1973.
- CHÉDEVILLE A. et GUILLOTTEL H., 1984 : *La Bretagne des saints et des rois, V^e-X^e siècle*, Rennes, 1984.
- CHÉDEVILLE A. et TONNERRE N.-Y., 1987 : *La Bretagne féodale, XI^e-XIII^e siècle*, Rennes, 1987.
- CHESNEL P., 1912 : *Le Cotentin et l'Avranchin (département de la Manche) sous les ducs de Normandie (911-1204)*, Caen, 1912.
- CHOLLET S., 2003 : *Politique territoriale des seigneurs de Laval sur la marche Bretagne-Maine (XI^e-XIII^e siècle)*, mémoire de Maîtrise, Université de Rennes II, 2003.
- DEPOIN J., 1906 : Essai sur la chronologie des évêques de Paris (768-1138). *Bulletin historique et philologique*, 1906, p. 216-240.
- DEPOIN J., 1909 : Recherches sur la chronologie des vicomtes du Maine. *Bulletin historique et philologique*, 1909, p. 125-146.
- DEPOIN J., 1921 : Études préparatoires à l'étude des familles palatines. IV : Aymon, châtelain de Dordogne. *Revue des études historiques*, 78, 1912, p. 73-190.
- DHONDT J., 1948 : *Études sur la naissance des principautés territoriales en France (IX^e-X^e siècle)*, Brugges, 1948.
- DION Cte de, 1889 : Le Puiset aux XI^e et XII^e siècles. *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 9, 1889, p. 1-34.
- ÉRAUD D. et al., 1986 : La voie romaine de Corseul au Mans et l'origine de Laval. *MAH*, 9, 1986, p. 3-52.
- GROUD-CORDRAY C., 2008 : Le val de Mortain. Morphologie et rôle d'un espace frontière entre Normandie, Bretagne et Maine, X^e siècle-début XIII^e siècle. In : *Tinchebray, 1106-2006*, Actes du colloque de Tinchebray (28-30 septembre 2006), *Le Pays Bas-Normand*, 102, 2009, p. 189-206.
- GUILLOT O., 1973 : *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, Paris, 1973.
- GUILLOTTEL H., 1988 : Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre. *Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1988, p. 201-215.
- GUILLOTTEL H., 1997 : Combour : proto-histoire d'une seigneurie et mise en œuvre de la réforme grégorienne. In : *Family trees and the roots of politics. The prosopography of Britain and France from the tenth to the twelfth century*, Woodbridge, 1997, p. 269-298.
- HENNEBIQUE-LE JAN R., 1995 : *Prosopographica neustrica : les agents du roi en Neustrie de 639 à 840*. *Francia*, 16, 1989, p. 231-269.
- KEATS-ROHAN K.S.B., 1994: Two studies in north french prosopography. *Journal of medieval history*, 20, 1994, p. 3-37.
- KEATS-ROHAN K.S.B., 1996a : Le rôle des Bretons dans la politique de la colonisation normande de l'Angleterre. *MSHAB*, 74, 1996, p. 181-215.
- KEATS-ROHAN K.S.B., 1996b : Politique et parentèle : les comtes, vicomtes et évêques du Maine, c. 940-1050. *Francia*, 23, 1996, p. 14-30.
- KEATS-ROHAN K.S.B., 1997 : Un vassal sans histoire ? Count Hugh II (c. 940/955-992) and the origins of angevin overlordship in Maine. In : *Family trees and the roots of politics. The prosopography of Britain and France from the tenth to the twelfth century*, Woodbridge, 1997, p. 189-209.
- KEATS-ROHAN K.S.B., 2000 : Observations upon the earliest seigneuries in Maine. In : *Mondes de l'ouest et villes du monde : regards sur les sociétés médiévales*, Rennes, 2000, p. 361-373.
- LA BARRE J. de, 1647 : *Les antiquitez de la ville, comté et chatelenie de Corbeil*, Paris, 1647.
- LATOUCHE R., 1910 : *Histoire du comté du Maine pendant le X^e et le XI^e siècle*, Paris, 1910.
- LEGROS S., 2007 : *Prieurés bénédictins, aristocratie et seigneuries. Une géopolitique du Bas-Maine féodal et grégorien (fin 10^e-début 13^e siècle)*, thèse de 3^e cycle, Rennes, 2007.

- LEGROS S., 2012 : L'origine du premier seigneur de Laval : reprise d'une enquête (1) », dans *La Mayenne Archéologie Histoire* [en ligne] 2012.
- LE JAN R., 1995 : *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, 1995.
- LEMESLE B., 1999 : *La société aristocratique dans le haut-Maine (XI^e-XII^e siècle)*, Rennes, 1999.
- LEX L., 1892 : *Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartre, de Troyes et de Meaux (995-1037) et Thibaud, son frère (995-1004)*, Troyes, 1892.
- LOBINEAU G.-A., 1724 : *Les vies des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province*, Rennes, 1724.
- LOUISE G., 1990 : *La seigneurie de Bellême, X^e-XI^e siècles*, Alençon, 1990.
- MORLET M. T., 1968 : *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule*, 2 volumes, Paris, 1968 et 1972.
- MORVANNOU F., 1974 : Guérolé et Guénaël. *Abpo*, 81, 1974, p. 25-42.
- MUSSET L., 1977 : Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du X^e au XIII^e siècle. *Francia*, 5, 1977, p. 45-80.
- MUSSET L., 1999 : Les subdivisions du *pagus* de l'époque carolingienne au XI^e siècle en Normandie. *Annales de Normandie*, 49, 1999, p. 79-80.
- NAVEAU J., 1982 : Données nouvelles sur le château de Laval : les fouilles de 1980. *MAH*, 4, 1982, p. 79-115.
- NAVEAU J., 2012 : Un chemin médiéval dans la baronnie de Laval : hypothèse sur son origine et sa fonction. *MAH*, 2012, en ligne : http://www.lamayenne.fr/fr/Archives53/Textes-en-ligne/La-Mayenne-Archeologie-Histoire/Articles_2012/Un-chemin-medieval-dans-la-baronnie-de-Laval-hypotheses-sur-son-origine-et-sa-fonction_
- NEVEUX F., 1998 : *La Normandie des ducs aux rois, X^e-XII^e siècle*, Rennes, 1998.
- OURY G.-M., 1964 : La reconstruction monastique dans l'ouest : l'abbé Gauzbert de Saint-Julien de Tours (v. 990-1007). *Revue Mabillon*, 54, n° 217, 1964, p. 69-212.
- PICHOT D., 1994 : La seigneurie de Laval aux XI^e et XII^e siècle. *MAH*, 17, 1994, p. 4-22.
- PICHOT D., 1995 : *Le Bas-Maine du X^e au XIII^e siècle : étude d'une société*, supplément n°7 de *La Mayenne, archéologie, histoire*, Laval, 1995.
- PICHOT D., 1996 : Laval au XIII^e siècle. *L'Oribus*, 42, 1996, p. 2-42.
- PIOLIN P., 1854 : *Histoire de l'Église du Mans*, tome 2, Paris, 1854.
- RENOUX A., 2000 : Mayenne : de la villa au castrum. *Académie des inscriptions et belles-lettres*, 144, 2000, p. 211-231.
- RENOUX A., 2001 : Le vocabulaire du pouvoir à Mayenne et ses implications politiques et architecturales (VII^e-XIII^e siècle). In : *Aux marches du palais. Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?*, Le Mans, 2001, p. 247-271.
- RENOUX A., 2004 : Aux sources du pouvoir châtelain de Geoffroi « seigneur de Mayenne, le plus fort homme du Maine » (c. 1040-1098). In : *Les pouvoirs locaux dans la France du Centre et de l'Ouest (VIII^e-XI^e siècle). Implantation et moyens d'action*, Rennes, 2004, p. 61-89.
- RICHE P., 1983 : *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris, 1983.
- POWER D., 2004 : *The norman frontier in the twelfth and early thirteenth centuries*, Cambridge, 2004.
- PRENTOUT H., 1926 : Les origines de la maison de Bellême. In : *Études sur quelques points d'histoire de Normandie*, Caen, 1926, p. 25-47.
- QUENTEL P., 1962 : Les guerches, les vikings et la Bretagne. *MSHAB*, 42, 1962, p. 23-42.
- SOUILLET G., 1953 : Un mirage toponymique : les établissements bretons du nord de la France. *Abpo*, 60, 1953, p. 191-199.
- STASSER T., 1990 : Mathilde, fille du comte Richard. Essai d'identification. *Annales de Normandie*, 40, 1990, p. 49-64.
- TOUBLET E., 1909 : Fondation du prieuré d'Auvers-le-Hamon. *RHAM*, 65, 1909, p. 32-47.
- VALAIS A., 1993 : Les premiers édifices romans du bassin de la Mayenne. *Éléments de datation. MAH*, 16, 2003, p. 89-115.

- WERNER K.F., 2004 : *Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^e-X^e siècles)*, Paris, 2004 (1^{ère} édition, 1959).
- WHITE G.H., 1927: The early lords of Bellême. *Notes and Queries*, 156, 1929, p. 165-168.